

A situation exceptionnelle, rentrée sociale exceptionnelle

*Abdelhamid Fatihi : C'est surtout la classe
ouvrière qui a fait les frais de la crise sanitaire*



Lire page 3

Les zones d'ombre de la course au vaccin



*Les doutes sur l'immunité collective
ainsi qu'une probable mutation du virus
ralentissent la découverte du précieux antidote*

Page 4

Rencontre sur le système de la santé à la Chambre des représentants

Le Groupe de travail thématique chargé de la législation relative au système de la santé à la Chambre des représentants a tenu, lundi, une rencontre consacrée à l'examen de nombreux points se rapportant à la santé.

Parmi les principaux axes débattus, le système de santé et son cadre législatif, les ressources humaines, la justice spatiale et l'égalité quant à l'accès aux services de santé, ainsi que la préparation d'un programme d'action prenant en considération les besoins et les défis liés au secteur de la santé.

Nous y reviendrons dans notre prochaine édition.

Le commerce des produits agricoles plus résilient face à la crise que le commerce global



*270 millions de personnes pourraient
être en situation d'insécurité alimentaire
aiguë d'ici la fin de l'année*

Page 10

Messi durcit son bras de fer avec le FC Barcelone



Page 23

Le Maroc et la Suisse co-président des consultations sur les droits de l'Homme à Genève

L'ambassadeur Omar Hilale, représentant permanent du Maroc auprès de l'ONU, et l'ambassadeur de Suisse, Mme Pascale Baeriswyl, co-facilitateurs du processus de renforcement des organes et traités des droits de l'Homme, ont organisé, vendredi à Genève, une série de réunions de consultation avec les Etats membres de l'ONU et les autres acteurs concernés par cette question, notamment la société civile et les institutions nationales des droits de l'Homme.

Lors de ces réunions, les ambassadeurs du Maroc et de la Suisse ont donné un briefing sur l'avancée des consultations menées dans le cadre de ce processus, entamé en avril dernier, et présenté une synthèse et une analyse détaillée des différentes positions exprimées par les acteurs impliqués dans ce dossier.

Les deux réunions ont connu une très forte participation, en présentiel dans la salle mythique du Conseil des droits de l'Homme au Palais des nations à Genève, et en ligne, à travers une plateforme dédiée.

Les interventions étaient substantielles et ont touché une myriade de questions nécessitant une révision afin de renforcer l'efficacité et l'efficience des organes des traités et faciliter leur travail. Ainsi, près de 70 délégations et 40 organisations non gouvernementales et institutions nationales des droits de l'Homme ont pris la parole.

Les intervenants étaient unanimes dans l'expression de leur confiance dans la co-facilitation maroco-suisse et leur pleine satisfaction de l'approche adoptée par les deux ambassadeurs pour mener ce processus. Plusieurs intervenants, notamment des



Etats et des ONG, ont salué l'inclusivité et la transparence de ce processus.

L'échange avec les Etats membres était si profond et substantiel que les deux ambassadeurs ont décidé de tenir une nouvelle réunion, la semaine prochaine, afin de terminer l'examen de toutes les questions restantes de l'agenda de ces consultations. Ce qui a été vivement apprécié par tous les participants.

Par ailleurs, la réunion avec la société civile et les institutions nationales des droits

de l'Homme a connu une large participation de représentants de toutes les régions du monde, notamment d'Asie, d'Amérique latine et du Nord, du Moyen-Orient et d'Afrique.

Dans ce contexte, la représentante du Conseil national des droits de l'Homme du Maroc a apporté une contribution virtuelle remarquée et détaillée aux discussions.

Pour rappel, les ambassadeurs du Maroc et de la Suisse ont été nommés, en avril dernier, par le président de l'Assem-

blée générale des Nations unies, en tant que facilitateurs du processus de renforcement des organes des traités de l'Homme. Leur mandat consiste à l'élaboration, d'ici la mi-septembre, d'un rapport au président de l'Assemblée générale de l'ONU, exposant des recommandations à examiner, afin d'évaluer et de décider des mesures à prendre pour renforcer et améliorer le fonctionnement efficace du système des organes conventionnels des droits de l'Homme.

Intensification des campagnes de sensibilisation aux dangers du Covid-19 à Oujda

Incitation des citoyens à davantage d'engagement et de responsabilité

Les campagnes de sensibilisation s'intensifient au niveau de la ville d'Oujda incitant les citoyens à davantage d'implication et d'engagement dans les efforts visant à contenir la propagation de la pandémie du nouveau coronavirus (Covid-19).

Intervenant à l'issue d'une série de réunions tenues au siège de la wilaya de l'Oriental avec les différents acteurs locaux, ces campagnes ciblent les différents quartiers et espaces de la ville avec pour objectif de favoriser la conscientisation et la responsabilisation des citoyens suite à l'augmentation du nombre de contaminations, au niveau national en général et à l'échelon local en particulier.

Ainsi, des actions de sensibilisation à l'impératif de respecter les gestes barrières et le port du masque, et d'éviter les déplacements inutiles se sont poursuivies samedi ciblant certains quartiers ainsi que l'oasis de Sidi Yahya, un espace de loisirs et d'activités économiques très prisé par les Oujdis et les visiteurs de la capitale de l'Oriental.

A l'oasis, des représentants des autorités locales, de services déconcentrés et de la société civile étaient présents, ainsi que des artistes, pour distribuer des masques et

sensibiliser les gens quant à la gravité de la pandémie et l'importance des mesures à prendre et à respecter.

Plusieurs participants à cette initiative ont été unanimes à rappeler le rôle essentiel du citoyen dans la lutte contre cette pandémie, saluant les efforts déployés par les autorités locales et sanitaire pour stopper la chaîne de propagation du virus.

Ils ont aussi saisi l'occasion pour rappeler l'importance de conforter une prise de conscience quant à la gravité de la situation et de poursuivre la mobilisation collective et solidaire pour faire face à la recrudescence des cas d'infection, mettant en garde contre tout relâchement ou non respect des mesures de prévention.

Ces opérations de sensibilisation qui s'inscrivent dans le cadre de la mise en œuvre des Hautes orientations Royales contenues dans le discours Royal à l'occasion du 67^{ème} anniversaire de la Révolution du Roi et du Peuple et suite à une série de réunions au siège de la wilaya avec des acteurs politiques, économiques, sociaux et artistiques pour coordonner les efforts et favoriser une mobilisation tous azimuts face à la hausse du nombre de contaminations et de décès et afin de stopper la propagation

de l'épidémie, a indiqué le chargé de communication à la wilaya, Akil Anour.

Il a fait savoir que quelque 200.000 masques de protection seront distribués gracieusement au niveau du territoire de la préfecture d'Oujda-Angad, en plus de l'utilisation de spots publicitaires et d'affiches pour sensibiliser les gens aux risques sanitaires et à la gravité de cette pandémie. Et de poursuivre que la loi sera appliquée en cas de non respect des mesures préventives décrétées par les autorités compétentes et que des sanctions seront prises contre les contrevenants.

Lors des réunions de coordination et d'information qui ont eu lieu à la wilaya, notamment avec les commerçants, les chauffeurs de taxis, les élus, les artistes et les représentants de la presse nationale et locale, le wali de la région de l'Oriental, gouverneur de la préfecture d'Oujda-Angad, Mouad El Jamaï, a mis en avant les Hautes orientations contenues dans le discours Royal du 20 août, notant que le Souverain a tracé une feuille de route pour vaincre le Covid-19.

Mouad El Jamaï qui a déploré dans ses interventions l'augmentation observée dans le nombre de contaminations au coronavi-

rus dans la région de l'Oriental durant ces trois dernières semaines, a relevé la nécessité de renforcer la mobilisation collective et solidaire afin d'endiguer la propagation du nouveau coronavirus et réduire au minimum les conséquences négatives de la crise sanitaire liée à cette pandémie sur l'économie et le social.

Rappelant que "la désinfection, le port du masque et la distanciation physique" sont à même de garantir la sécurité sanitaire des personnes, il a attiré l'attention sur la responsabilité qui incombe à ce niveau à tout un chacun.

En outre, le wali a averti que le contrôle sera consolidé et la loi sera appliquée avec rigueur et sérénité en cas de violation des mesures sanitaires et de prévention décrétées par les autorités publiques compétentes pour limiter la propagation de l'épidémie.

Selon lui, une forte mobilisation collective durant les deux prochaines semaines est à même d'engendrer une réduction importante des cas de contamination, ce qui va permettre en particulier aux élèves de rejoindre leurs écoles, surtout ceux issus de familles nécessiteuses qui ne possèdent pas les moyens requis pour bénéficier de l'enseignement à distance.

A situation exceptionnelle, rentrée sociale exceptionnelle



«La rentrée sociale sera très particulière cette année dans un contexte national et international très difficile marqué par la pandémie qui a frappé de plein fouet le monde entier». C'est ce qu'a souligné Abdelhamid Fatihi, secrétaire général de la Fédération démocratique du travail (FDT) dans une déclaration à Libé.

«La situation est fort difficile comme l'a affirmé S.M le Roi Mohammed VI dans ses derniers discours», a-t-il rappelé, affirmant qu'«en dépit de tout cela, la vie doit continuer».

Ce syndicaliste a également souligné que la rentrée sociale «doit prendre en compte la situation épidémiologique actuelle», soulignant que les centrales syndicales «doivent mobiliser et sensibiliser les ouvriers et les travailleurs à la gravité de la pandémie et exhorter les employeurs à prendre toutes les mesures de prévention nécessaires au sein de leurs entreprises».

Selon lui, il faut mettre en garde contre la gravité de la situation et ses répercussions sociales vu la prolifération des cas de contamination et la montée

en flèche des cas de décès à cause du Covid-19. «Cela nécessite que chaque partie assume ses responsabilités. Cela induit également de la solidarité entre tous les partenaires concernant tous les grands dossiers du pays pour faire face à cette situation difficile», a-t-il déclaré en déplorant la situation de la classe ouvrière qui «paie lourdement la facture de cette crise sanitaire sans précédent qui frappe notre pays», en faisant allusion aux licenciements économiques, à la réduction du temps de travail, à la fermeture des entreprises et au fait que des secteurs entiers sont véritablement en détresse.

«Les centrales syndicales doivent œuvrer au sein des institutions constitutionnelles, notamment à la Chambre des conseillers et en concertation avec les autres partenaires (Parlement, gouvernement et patronat) en vue d'aborder toutes les problématiques liées à la pandémie et à ses répercussions sur le marché du travail notamment», a-t-il précisé.

L'un des dossiers importants est celui de la généralisation de la protection sociale. Selon lui, «des milliers de personnes qui travaillent dans le secteur privé ou en-

core dans le secteur informel ne bénéficient d'aucune protection sociale. Il est temps de réfléchir à cette situation et y mettre fin».

Dans ce sens, Abdelhamid



Abdelhamid Fatihi
C'est la classe ouvrière qui a surtout fait les frais de la crise sanitaire

Fatihi a salué la décision Royale mise en exergue dans le dernier discours du Trône appelant à assurer la protection sociale à tous les Marocains et à en faire bénéficier, à terme, toutes les franges de la société.

Il a également exhorté le gouvernement à accorder la priorité aux secteurs qui sont «en première ligne dans la lutte contre la pandémie du Covid-19», surtout les personnels de la santé et de l'enseignement.

Quant aux modifications à apporter au Code du travail, Abdelhamid Fatihi a souligné que «le patronat plaide depuis toujours pour plus de souplesse dans les relations de travail», soulignant que la FDT défendra toute réforme qui soit équilibrée et qui garantisse les droits des employés.

Il y a quelques semaines, nos confrères de Hespess ont relayé une information selon laquelle, l'Exécutif avait décidé d'entamer la prochaine rentrée sociale avec des modifications du Code du travail, en concertation avec les syndicats et le patronat, ajoutant qu'il est prévu au moins une réunion pour ce faire durant le mois de septembre.

Un autre sujet qui préoccupe

fortement les centrales syndicales, à savoir la mise en application du reliquat de l'accord signé le 25 avril 2019 prévoyant une augmentation mensuelle du salaire en faveur des fonctionnaires de 400 ou 500 dirhams étalée sur trois ans.

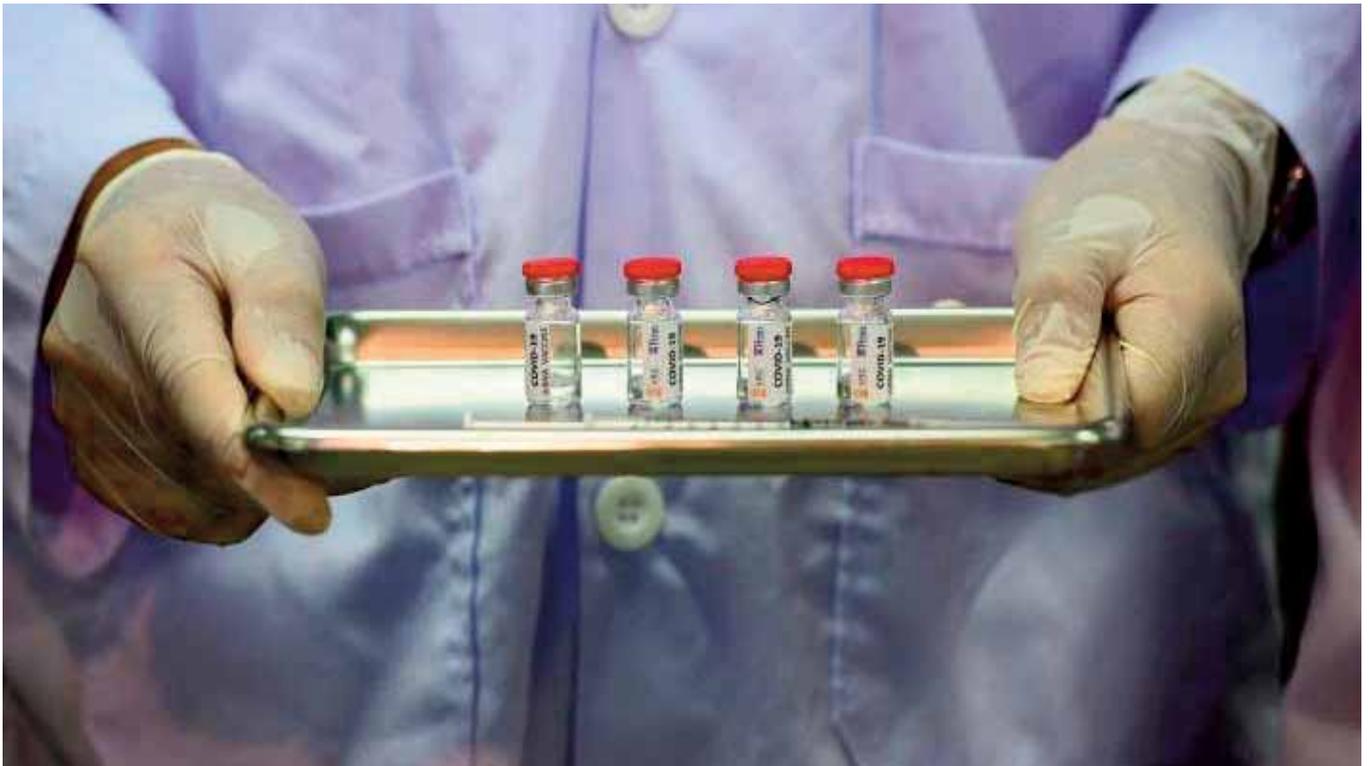
Le salaire minimum sera, lui, augmenté de 10% sur deux ans. Le salaire minimum est aujourd'hui de 2.570 dirhams pour tous les secteurs, excepté l'agriculture où il est fixé à 1 800 dirhams. Les allocations familiales seront également augmentées.

Il y a lieu de souligner que le patronat a décidé de reporter la deuxième tranche de l'augmentation de 5% du SMIG et du SMAG qui devait prendre effet dès juillet dernier, conformément à l'accord tripartite précité.

L'on sait que l'UMT avait fustigé en juillet dernier cette décision unilatérale de la part du syndicat du patronat, tout en considérant que cette augmentation est un engagement pris dans le cadre d'un accord conclu entre toutes les parties concernées (centrales syndicales, gouvernement et CGEM) et qui a été, par ailleurs, publié au Bulletin officiel sous forme de décret.

Mourad Tabet

Les zones d'ombre de la course au vaccin



L'éradication du Polio en Afrique, une maladie qui a fait des millions de victimes, a été annoncée la semaine dernière par l'Organisation mondiale de la santé (OMS). Une victoire acquise dans la douleur, après trente ans de combat, grâce à un... vaccin. Aujourd'hui, la course à ce précieux sésame est engagée depuis des mois pour éradiquer le nouveau Coronavirus qui a déjà infecté plus de 25 millions de personnes et causé 843.586 décès à travers le monde. A priori, cela devrait prendre beaucoup moins de temps, même si ce qui pourrait sembler une évidence n'est pas totalement acquis.

Par le passé, rarement les scientifiques n'avaient autant convergé leurs efforts vers un seul et même objectif. Une implication à la hauteur du désordre engendré par la pandémie et des enjeux financiers liés à une telle découverte. Ainsi, près de 200 projets sont aujourd'hui en lice pour revendiquer la victoire. Excepté le vaccin russe Spoutnik V, déve-

loppé selon des protocoles douteux, d'après les spécialistes, sept vaccins font la course en tête. A savoir quatre chinois, deux développés par des experts en la matière, le duo américano-allemand Pfizer et BioNTech, et l'anglo-suédois AstraZeneca associé à l'Université d'Oxford. Et enfin un par Moderna, considérée comme la nouvelle star américaine des entreprises de biotechnologies.

Alors qu'un scientifique de Singapour sème le trouble en expliquant que le Sars-Cov2 a muté en devenant moins sévère mais plus infectieux, les sept vaccins précités sont entrés dans une capitale et ultime étape : La troisième phase clinique. L'objectif étant d'évaluer leur pouvoir protecteur à grande échelle, sur des dizaines de milliers de volontaires dont des Marocains. Néanmoins, il ne faut pas crier victoire trop vite. Certes, la découverte d'un vaccin est sur de bons rails, mais cela sera-t-il vraiment suffisant pour éradiquer la pandémie ? Rien n'est moins sûr.

D'abord, sa barre d'efficacité a été fixée à 50%, autre-

ment dit, le vaccin doit protéger de l'infection au moins une personne sur deux. Ensuite, pour casser la dynamique de la pandémie, un rêve pour tout



Les doutes sur l'immunité collective ainsi qu'une probable mutation du virus ralentissent la découverte du précieux antidote

pays qui voit, impuissant, son économie flancher et le nombre de malades augmenter, les spécialistes pensent qu'il faut avant tout créer les conditions d'une immunité collective. En clair, il faudrait que 60 à 70% de la population d'un pays soit protégé contre le virus. Le problème là aussi, c'est que l'immunité n'est pas garantie. La première réinfection confirmée de Covid-19 au monde a été rapportée par l'Université de Hong Kong. Et pour le Pr Ivan Hung, qui a suivi ce patient, cela devrait devenir très commun dans l'avenir.

Autre élément important, le nombre de doses de vaccin nécessaires. En faudra-t-il plusieurs ? Le temps de l'immunité post-vaccinale sera crucial aux yeux des autorités sanitaires lorsqu'il faudra choisir un vaccin parmi d'autres. C'est la raison pour laquelle, il n'est pas totalement exclu que l'on soit obligé de combiner plusieurs vaccins. Un scénario de plus en plus plausible. Tout comme rendre le vaccin obligatoire. Avec le mouvement anti-vaccin qui va crescendo, s'armer de

pédagogie demeure le meilleur moyen pour les autorités sanitaires de parvenir à leur fin, sinon, le rendre obligatoire s'imposera.

Par ailleurs, une alternative au vaccin est en gestation. Il s'agit d'un spray anti-Covid. Dans l'Hexagone, des chercheurs ont découvert un spray nasal, décliné aussi sous forme de pastille qu'on place sous la langue. Concrètement, ce traitement aurait la particularité de tromper le virus en le détournant des cellules pulmonaires avant de l'inactiver et, par conséquent, empêcher l'infection, à raison de plusieurs doses quotidiennes. Toujours en attente de publication, les recherches autour de ce spray nasal rendent optimistes ses inventeurs. A tel point qu'ils ont déposé un brevet. Mais tant que les scientifiques n'ont pas encore publié leurs recherches, le projet, aussi prometteur soit-il, manque de crédibilité. Un peu comme Donald Trump qui exige un vaccin américain avant le 3 novembre, date de l'élection à la Maison Blanche.

Chady Chaabi

Mustapha Slifani, directeur de l'AREF de Béni Mellal-Khénifra

Les familles sont des intervenants de premier plan dans le système éducatif

Entretien

Dans un entretien accordé à la MAP, le directeur de l'Académie régionale d'éducation et de formation (AREF) de Béni Mellal-Khénifra, Mustapha Slifani, revient sur les différentes mesures prises pour réussir la rentrée scolaire 2020-2021 dans la région de Béni Mellal-Khénifra, frappée de plein fouet, ces derniers jours, par une montée en flèche du Covid-19, laissant planer le doute sur une rentrée des classes plus ou moins exceptionnelle.



Quelles sont les mesures initiées par l'AREF de Béni Mellal-Khénifra pour réussir la rentrée des classes?

Dans le cadre des mesures prises pour réussir la rentrée scolaire 2020-2021, et sur la base des dispositions de la loi-cadre n° 51.17 relative au système de l'éducation, de l'enseignement, de la formation et de la recherche, qui a mis l'accent sur le principe d'équité et d'égalité des chances, sur l'amélioration de la qualité de l'éducation et de la formation et sur la gouvernance et la poursuite de la mise en œuvre des chantiers ambitieux lancés par Sa Majesté le Roi Mohammed VI et en application des conclusions des réunions de communications tenues par l'AREF avec les directions provinciales durant la période du 3 au 7 février 2020 et considérant la rentrée scolaire comme l'une des étapes les plus importantes qui nécessitent l'attention des responsables et des équipes pédagogiques, administratives et techniques à tous les niveaux du système éducatif, l'AREF de Béni Mellal-Khénifra a pris une panoplie de mesures concernant ses différents domaines d'intervention dans le cadre d'un plan d'action régional multidimensionnel conforme aux décisions prises par le ministère de tutelle pour la réussite de la rentrée scolaire et du modèle pédagogique alternant enseignement à distance et enseignement présentiel.

En effet, ce plan qui vise à fournir les conditions nécessaires pour assurer une rentrée scolaire sûre en ces temps de coronavirus, comprend la tenue de réunions de communication et de coordination avec les différents acteurs de l'éducation (inspecteurs pédagogiques, directeurs d'établissements d'enseignement, cadres pédagogiques ...) et partenaires (représentants des autorités, représentants d'autres départements ministériels, organismes professionnels ...) aux niveaux provincial et régional afin de développer des plans d'action locaux au niveau de chaque établissement scolaire en tenant compte des spécificités locales et de la situation épidémiologique de chaque commune et province de la région.

Ce plan a pour finalité de favoriser la protection sanitaire des élèves contre tout

risque de contamination au nouveau coronavirus et assurer la continuité de l'école marocaine conformément aux efforts déployés par le Royaume depuis le déclenchement de l'épidémie.

Dans ce sens, le processus d'élaboration des cartes scolaires au titre de la saison scolaire 2020-2021 a débuté en septembre 2019. Ce processus vise principalement à trouver des solutions éducatives novatrices pour les établissements d'enseignement pour réussir une rentrée des classes pertinentes, entamer les cours aux dates arrêtées en plus d'assurer la santé et la sécurité des élèves dans le contexte du Covid-19.

Nous avons également travaillé sur la gestion des ressources humaines dans le cadre d'un large mouvement opéré au niveau de la région pour l'adapter à cette crise sanitaire.

L'AREF a, de même, procédé, à l'accélération du rythme d'achèvement des écoles communautaires, des écoles primaires, des collèges, des lycées et des internats en cours de construction ou de rénovation pour assurer une rentrée scolaire saine pour les élèves et garantir leur accès à ces établissements à temps pour les protéger contre le Covid-19 et par la même occasion poursuivre le développement et la généralisation de l'enseignement préscolaire.

Après la recrudescence des cas d'infection au Covid-19, quelles sont les scénarios possibles pour réussir la prochaine rentrée scolaire ?

Le ministère de l'Éducation nationale, de la Formation professionnelle, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique a travaillé sur l'élaboration d'un plan intégré de gestion de la rentrée scolaire 2020-2021, dans la mesure où le ministère a envisagé trois scénarios en fonction de la situation épidémiologique dans notre pays et a décliné ces scénarios en trois modèles:

- Premier modèle : en cas d'amélioration de la situation épidémiologique et un retour à la normale, les cours en présentiel seront adoptés à 100%.

- Le second modèle : en cas d'une situation épidémiologique qui s'améliore

mais qui nécessite le respect de mesures préventives, l'adoption d'un modèle alternant enseignement à distance et présentiel, tous cycles et niveaux confondus.

- Le troisième modèle : en cas d'aggravation de la situation épidémiologique, le choix sera porté sur le modèle des cours à distance.

Toutefois, le ministère de tutelle a décidé de combiner le deuxième et le troisième modèles en impliquant les familles dans la prise de décision.

Ce modèle est axé sur deux mécanismes, à savoir l'enseignement à distance pour tous les niveaux à travers la diffusion de cours sur les chaînes TV et la mise à disposition de ressources numérisées via les plateformes électroniques en plus des cours dispensés par les classes virtuelles.

Ceci étant qu'il est possible à tout moment en fonction de l'évolution de la situation épidémiologique de notre pays et des changements qui pourraient s'y produire à l'avenir, d'adapter la formule pédagogique adoptée au niveau communal, provincial ou régional en coordination avec les autorités locales et sanitaires.

Pourquoi le choix a été porté sur le modèle alternant cours à distance et présentiel avec l'implication des familles dans le choix de leurs enfants?

Le choix de cette formule a été dicté par la situation épidémiologique de notre pays, étant donné que les familles sont une composante indispensable et des intervenants de premier plan dans le système éducatif.

Il vise à atteindre les objectifs suivants:

- Garantir la scolarisation en tant que droit inaliénable pour les élèves marocains;

- Garantir l'équité et l'égalité des chances pour tous les apprenants et prendre en compte les disparités d'accès à l'enseignement à distance.

- Préserver la santé et la sécurité des élèves et du corps pédagogique.

- Donner aux familles la possibilité de choisir le modèle de leurs enfants dans le cadre d'une approche participative en cas de contraintes personnelles ou de difficulté dans leur accès à l'enseignement à distance.

Quel mécanisme a-t-il été prévu pour l'implication des parents d'élèves, désireux d'accéder à l'enseignement présentiel ?

En effet, le ministère de tutelle a élaboré un formulaire spécial pour bénéficier de l'enseignement présentiel au sein des établissements scolaires publics et privés, au titre de la rentrée scolaire 2020-2021. Ce formulaire est accessible via le service "Waliye" fourni par le système "Massar".

Les familles d'élèves désireux de bénéficier de ce type d'enseignement sont appelées à remplir le formulaire, par voie électronique via le portail, sans avoir à le déposer auprès des établissements scolaires, ou bien en téléchargeant le format disponible sur le site électronique du ministère www.men.gov.ma pour ensuite le remplir, le signer et le déposer auprès de l'administration des établissements scolaires.

Le ministère de l'Éducation nationale, de la Formation professionnelle, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique a pris l'ensemble des mesures pour faciliter l'accès à l'enseignement présentiel pour les familles, dans les établissements publics et privés.

Quelles sont les mesures préventives adoptées pour assurer une bonne rentrée scolaire compte tenu de la situation épidémiologique dans notre pays?

Afin de préserver la santé et la sécurité des élèves et des cadres pédagogiques et administratifs, l'AREF de Béni Mellal-Khénifra mettra en œuvre un protocole sanitaire strict qui prend en compte les mesures de prévention et de précaution préconisées par les autorités sanitaires, notamment le port obligatoire des masques, à partir de la cinquième année du primaire et au-delà le lavage et la désinfection régulières des mains en plus du respect de la distanciation sociale en réduisant le nombre d'élèves au sein de chaque classe de cours et la stérilisation quotidienne des différents établissements d'enseignement.

Toutefois, l'examen régional unifié de la première année du baccalauréat, prévu initialement les 4 et 5 septembre 2020, a été reporté à une date ultérieure.

Shinzo Abe

Premier ministre japonais à la longévité record

Portrait



Le nationaliste et pragmatique Shinzo Abe, 65 ans, avait récemment battu le record absolu de longévité en tant que Premier ministre du Japon, ayant survécu à d'innombrables scandales, avant d'être rattrapé par une santé fragile.

Shinzo Abe a déclaré vendredi son intention de démissionner pour raisons de santé, s'excusant avec émotion envers le peuple japonais de devoir quitter son poste en pleine crise du coronavirus.

Il a été rattrapé par la rectocolite hémorragique, ou colite ulcéreuse. Une maladie inflammatoire chronique de l'intestin qui avait déjà été l'une des raisons de la fin abrupte de son premier mandat de Premier ministre en 2007, après un an aux commandes.

Shinzo Abe était revenu au pouvoir fin 2012 et n'avait pas été délogé depuis.

Il comptait initialement rester à son poste jusqu'au terme prévu de son troisième et dernier mandat de président du Parti libéral-démocrate (PLD) en septembre 2021.

Il s'est fait surtout connaître à l'étranger avec sa politique économique surnommée "Abenomics" lancée à partir de fin 2012, mêlant assouplissement monétaire, relance budgétaire massive et ré-

formes structurelles.

Cependant, faute de réformes réellement ambitieuses, ce programme n'a connu que des réussites partielles et qui sont désormais largement éclipsées par la crise économique liée à la pandémie de coronavirus.

En tant que "populiste", Shinzo Abe n'a pas suffisamment poussé pour des réformes forcées "douloureuses", et c'est d'ailleurs l'une des principales raisons de sa longévité au pouvoir, a estimé Masamichi Adachi, économiste chez UBS interrogé par l'AFP.

L'ambition ultime de cet héritier d'une grande famille d'hommes politiques conservateurs était de réviser la Constitution pacifiste japonaise de 1947, écrite par les occupants américains et jamais amendée depuis.

Ayant bâti une partie de sa réputation sur sa fermeté vis-à-vis de la Corée du Nord, Shinzo Abe souhaitait graver dans le marbre l'existence d'une armée nationale au lieu des actuelles "Forces d'autodéfense" japonaises, bien que la Constitution stipule que le Japon renonce à jamais à la guerre.

Il prônait aussi un Japon décomplexé de son passé, refusant notamment de porter le fardeau du repentir pour les exactions de l'armée japonaise en Chine et dans la péninsule coréenne

dans la première moitié du 20^{ème} siècle.

Il s'est cependant abstenu de se rendre au sanctuaire Yasukuni de Tokyo, haut lieu du nationalisme nippon, depuis sa dernière visite sur place fin 2013, qui avait indigné Pékin, Séoul et Washington.

Les relations entre Tokyo et Séoul se sont nettement dégradées ces deux dernières années sur fond de leurs contentieux historiques, tandis que celles avec Pékin se sont réchauffées, tout en demeurant tortueuses.

Avec les Etats-Unis, Shinzo Abe s'est adapté à chaque changement de président, soucieux depuis quatre ans d'afficher sa complicité avec Donald Trump, avec lequel il partage la passion du golf. Une stratégie aux résultats toutefois mitigés, compliquée par le côté imprévisible du milliardaire républicain.

Il s'est aussi employé à ne pas froisser le président russe Vladimir Poutine, caressant l'espoir de régler le différend des îles Kouriles du Sud (appelées "Territoires du Nord" par les Japonais), annexées par l'Union soviétique à la fin de la Seconde Guerre mondiale et jamais restituées au Japon.

Il a également tenté de s'illustrer sur la scène internationale, en endossant par exemple un rôle de médiateur

entre l'Iran et les Etats-Unis ou en se faisant l'apôtre du libre-échange.

Régulièrement éclaboussé par des scandales touchant des proches, Shinzo Abe a souvent profité de faits extérieurs - tirs de missiles nord-coréens ou catastrophes naturelles - pour détourner l'attention et lui permettre de se poser en chef nécessaire dans l'adversité.

Il a aussi tiré parti de l'absence d'un rival sérieux au sein du PLD comme de la faiblesse de l'opposition, laquelle ne s'est toujours pas remise de son passage désastreux au pouvoir entre 2009 et 2012.

Sa popularité avait cependant nettement décliné depuis le début de la pandémie de coronavirus, son action ayant été jugée trop lente et confuse.

Sa décision d'envoyer deux masques à chaque foyer, coûteuse et peu efficace, avait notamment été copieusement moquée, tout comme une vidéo maladroitement montrant dans son salon pour inciter ses concitoyens à rester chez eux.

Il s'était également longtemps accroché à l'espoir de maintenir les Jeux olympiques de Tokyo à l'été 2020, qui devaient être le point d'orgue de son mandat. Finalement reportés d'un an à cause de la pandémie, leur tenue reste toujours incertaine.

Avec ou sans Covid-19 Le télétravail est là pour durer

Horizons



Le télétravail s'inscrit dans une évolution déjà très présente dans les start-up, un mode précurseur des méthodes de travail d'aujourd'hui et de demain. Or au moins 70% des collaborateurs occupent des rôles difficiles à "piloter" par du management à distance. Comment faire ?

Le problème du télétravail est simple : lorsqu'un manager ne réussit pas à trouver le juste équilibre entre, d'une part, la liberté et la confiance indispensable à une relation de travail à distance et, d'autre part, la nécessité d'un suivi minimum de réalisation de tâches et des résultats, la sanction est inévitable : perte de productivité, d'engagement et dégradation de la motivation, tant du côté des travailleurs que des managers. Or, en période de crise économique (ou de Covid), ce n'est vraiment pas ce dont les entreprises ont besoin!

Notons que ce problème ne se pose pas de la même façon pour toutes les fonctions dans l'organisation. Par exemple, c'est assez facile de piloter à distance un collaborateur qui occupe un rôle de "management" dont les projets sont formulés sur du moyen ou long terme avec une large marge d'autonomie. Dans une économie de service, ces fonctions représentent environ 30% des

collaborateurs. Pour eux donc, télétravail ou non, cela ne change pas grand-chose.

En revanche, pour les fonctions dites de support, d'administration ou de coordination (occupées par 70% de nos collaborateurs), leur horizon est plus à court terme et elles sont davantage dans l'opérationnel. Elles demandent donc plus de guidance et d'accompagnement. Cela peut devenir un vrai casse-tête managérial en mode télétravail. C'est malheureusement le problème que rencontre aujourd'hui un grand nombre de managers et donc, par transitivité, de collaborateurs.

Quelles sont les pistes de solution pour ces 70% de collaborateurs?

Il suffit de simplifier le problème et de se concentrer sur l'essentiel. Le succès d'une organisation repose sur quatre "pratiques managériales" clés. Quelles-sont-elles ?

- 1) Savoir exprimer ses attentes de manière claire.
- 2) Donner du feedback régulier.
- 3) Être disponible pour donner du support dès que c'est nécessaire.
- 4) Reconnaître les succès.

Attention, il est déjà difficile pour un manager d'être bon dans ces quatre pratiques dans des conditions de travail normales. Il faut donc redoubler de rigueur dans un contexte de travail à distance.

Comment faire ?

1) Exprimer des attentes claires : dans le jargon habituel de l'entreprise, on appelle cela "fixer des objectifs". Dans un contexte télétravail, le plus efficace est de "découper l'éléphant en tranches de carpaccio". Et pour 70% des collaborateurs, une tranche de carpaccio correspond à une semaine. Donc, chaque semaine, il s'agit de convenir (co-déterminer et non pas imposer !) et ensuite formaliser un maximum de 5 objectifs clairs, mesurables, réalistes. C'est là que la digitalisation de la gestion des RH va devenir un réel avantage compétitif car cette formalisation des objectifs sera facile à réaliser et à partager grâce aux outils digitaux.

2) Donner du feedback : pour ces collaborateurs, il faut au moins faire le point deux fois par semaine. Cela peut ne durer que quelques minutes ; il s'agit juste d'avoir un contact visuel, prendre le pouls, identifier les zones à risques, donner des conseils, coacher, créer un rythme.

3) Donner du support : le manager doit s'organiser pour qu'à tout moment les collaborateurs qui se posent des questions - même simples - puissent recevoir des réponses, des conseils ou même de la formation instantanée. Pas besoin d'un "patron" pour cela, les collègues peuvent souvent aussi bien y répondre... à condition qu'ils soient

facilement accessibles eux-aussi et qu'ils comprennent et acceptent que cela fait aussi partie de leur mission.

4) Reconnaître les succès : plus que jamais, il faut célébrer les petits succès. On ne le fait déjà pas assez en temps normal alors, en mode Covid, c'est d'autant plus important. Pour cela, rien de tel qu'une petite réunion de team une fois par semaine pendant laquelle chacun partage ses succès, ses mercis, ses défis et objectifs de la semaine. Le rôle du manager ici est crucial car ce n'est pas naturel pour tout le monde de dire merci ou bravo!

En conclusion, ces quatre pistes sont autant de sources de réflexion pour les CEO du 21ème siècle en regard à :

L'importance stratégique de digitaliser la gestion de leurs ressources humaines.

L'urgence de mettre en place et maîtriser les outils digitaux de communication.

La puissance d'un leadership collaboratif valorisant l'apprentissage continu.

L'impact positif d'une culture ouverte, un leadership humble et bienveillant.

Par Reggy-Charles Degen
Maître de conférences
à la Solvay Brussels School of
Economics & Management,
fondateur de Q7Leader.

Mots flechés

Par Abou Salma

Jeux & Loisirs

AMOCHÉ	OPÉRA	ULTRA-VIOLET	DIEU GREC DE L'AMOUR	POISON VIOLENT	FORME D'ÊTRE	CUBE DÉMONSTRATIF	À PERPÈTE
CHEVALIÈRE				ATTRAPÉ AU VOL			
	BITURE						DRAME LYRIQUE JAPONAIS
	CRACK						
GRECQUE TERNE		BÊTA ÂGE			GRANDE ÉCOLE	CONJONCTION ROYAL	
		FORME D'ÊTRE		EMPEREUR ROMAIN			
CUBES	BÂTONNETS	DONNE LE CHOIX	VA DANS L'AU-DELÀ	ENGIN EXPLOSIF			PARADIS EN BOSNIE
PROTÈGE LE CLAN					VOLIÈRES		
			EN PRIME		PETIT CHARIOT	ACIDE NUCLÉIQUE	
CHANCE NOTE	OBSÉDÉ						BAUPÊTES
	AEDE					CENTRE DE COORDINATION	
	TANDEM						
LE MÊME		À LA MODE		FIN DE VERBE		RADIUM	ROULÉ
FAIRE DU TORT					FIN D'ANNÉE PARÉE		
RÊVE					POSSESSIF	USAGES	

Solution mots flechés d'hier

ENTRÉE	A	CHASSIS	T	E	UN	ISOMÈRE	C	PROFOND	TRIPLE	P
ENTRÉE	P	A	R	I	N	O	E	A	G	
GRAND	A	I	N	O	R	B	I	T	A	
ORME										
ARMES	T	A	S	A	V	I	S	L	G	
LEI	A	E	N	A	I	E				
LEI	G	A	N	G	A	T	O	N		
A	T	R	E	U	I	N	P			
A	I	E	S	T	S	E	S	A		
P	R	T	H	E	S	E	O	N		
B	I	R	E	A	E	T	A	L		
S	U	A	K	I	T	L	D	L		
G	I	R	O	N	R	U	E	S		

Directeur de la Publication et de la Rédaction
Mohamed Benarbia

Secrétaire général de la Rédaction
Ahmed Saâdi

Rédaction
Mohamed Bouarab
Hassan Bentaleb
Alain Bouithy
Mourad Tabet
Wafaa Mejdoubi
Mehdi Ouassat
Chady Chaabi

Responsable des ressources humaines
Atika Rachdi

Directeur artistique
Fouad Ezzafir

Service technique
Khadija Sabi (Responsable)
Meryem Warrach
Myriem Rehane
Khadija Halafi
Hafid Bouzarouata
Mariama Farki
Elkandoussi Elmardi

Révision
Abdelmoumein Warrach

Secrétariat
Asmaa Tabaa

Photographe
Ahmed Laaraki

Documentation
Nadia Ghazali

Correspondants
Ahmadou El Katab (Laâyoune)
Abdelali khallad (Essaouira)

Collaborateurs
Chouab Sahnoun
Khalil Benmouya

Adresse de la Rédaction
33, Rue Amir Abdelkader
B.P. 2165 - Casablanca Maroc

E-mail:
Libération@libe.ma
Téléphone:
0522 61.94.04
0522 62.32.32
Fax de la rédaction:
0522 62.09.72

Service annonces et publicité
E-mail:
annoncesliberation@libe.ma

Youssef El Gahs
Mouna El Youssoufi
Loubna Baghdadi
Latifa Mounib
Rkia Ait Dahman
Siham Zaiter
Fadwa Choukri

44, Avenue des E.A.R
3^{ème} Etage - Casablanca
Tél: 0522 31.00.62
Fax: 0522 31.28.10

Imprimerie
Les Editions Maghrebines

Distribution
SAPRESS
Dossier de PRESSE
130/64

Site web:
www.libe.ma

Journal Libération
Libération Maroc

2017
www.ojd.ma

Mots croisés

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2									■	
3					■					
4			■				■			
5			■							
6				■						
7							■			■
8										
9		■		■				■		
10					■					

HORizontalement

- Ocultisme
- Hardiesse
- Le soleil le fit tomber - Bout de pièce
- Refus - Humour - Gai participe
- Cuire - S'engager
- Désert - Dévot
- Cordes vivantes - En les
- De terre glaise
- Fait des profs - Dévêtu
- Enormément - Essaie

VERTICALEMENT

- Radieux
- Sauver
- Etat arabe - Obtient
- Suit bis - Nickel
- Mal de peau
- Eclaté - Choisissent
- Etat d'Europe - Plus neuf
- Déshydraté - Cachées
- Mettent en nattes
- Araignée - Trime

Solution mots croisés d'hier

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1	D	I	G	N	I	T	A	I	R	E
2	O	N	■	O	S	E	R	■	O	R
3	M	E	U	T	E	■	E	S	T	E
4	I	G	N	O	R	A	N	C	E	■
5	N	A	■	I	■	M	E	R	■	D
6	A	L	A	R	M	E	■	I	S	E
7	T	A	R	E	E	■	N	P	E	■
8	I	B	M	■	T	R	O	T	T	E
9	O	L	E	C	R	A	N	E	■	P
10	N	E	T	T	E	S	■	S	O	I

Grilles de sudoku

Facile

8				5	1		9	
5	1		4				8	
	7	9				3	1	
3			1				4	
7		1	9		3	6		8
	2			6				7
	9	5				8	7	
	8			5		6	1	
	3		8	1				9

Moyen

8	4	5				3		
			9		8		2	
		3					7	
3					9	4		
		6	5		3	8		
		1	4					2
	6					7		
	5		8		4			
		8				2	4	5

Difficile

			2					9
	8			1		5		
	6	1	7					8
		3	6				4	
6		5				8		2
	9			2	1			
1				7	4	5		
		8		3			6	
3				5				

Expert

4	5			7	3		6	
		6			5	8		
							7	
	9		2	8		7		
		8		7	9		3	
	8							
		4	5			6		
5	3	7			1		4	

Rappel des règles

Remplir chaque carré de 9 cases par des chiffres allant de 1 à 9.
Aucun de ces chiffres ne doit apparaître deux fois dans la même case, la même ligne ou la même colonne.

Solution sudoku d'hier

Facile

2	3	9	5	1	8	7	4	6
4	7	8	3	9	6	2	5	1
6	5	1	7	4	2	3	9	8
8	4	2	9	3	7	1	6	5
5	9	6	1	2	4	8	7	3
7	1	3	8	6	5	4	2	9
3	6	7	2	8	9	5	1	4
9	8	5	4	7	1	6	3	2
1	2	4	6	5	3	9	8	7

Moyen

2	5	1	7	3	8	9	4	6
8	6	9	1	5	4	3	7	2
3	7	4	6	2	9	1	8	5
4	9	2	3	8	5	7	6	1
7	8	3	4	1	6	5	2	9
5	1	6	2	9	7	8	3	4
9	2	8	5	6	3	4	1	7
6	4	5	8	7	1	2	9	3
1	3	7	9	4	2	6	5	8

Difficile

5	3	4	6	1	2	9	8	7
1	2	8	9	7	4	3	5	6
9	7	6	3	5	8	1	2	4
3	6	1	5	8	7	2	4	9
2	8	9	1	4	3	6	7	5
4	5	7	2	9	6	8	1	3
8	9	5	7	6	1	4	3	2
7	1	2	4	3	9	5	6	8
6	4	3	8	2	5	7	9	1

Expert

7	9	1	3	4	5	6	8	2
3	2	6	8	1	9	4	7	5
5	4	8	2	7	6	3	1	9
4	6	3	7	9	2	1	5	8
8	5	7	1	6	3	9	2	4
9	1	2	5	8	4	7	3	6
2	7	4	6	5	1	8	9	3
1	3	9	4	2	8	5	6	7
6	8	5	9	3	7	2	4	1

La CMR fait ressortir un taux de rendement de 5,35% en 2019

La gestion financière du portefeuille de la Caisse marocaine des retraites (CMR) fait ressortir un taux de rendement de 5,35% au titre de l'exercice 2019, soit 4,11 milliards de dirhams (MMDH), en nette amélioration par rapport à 4,36% enregistré en 2018, avec une plus-value latente de 16,3 MMDH.

L'encours de cette gestion s'est ainsi élevé à 92,2 MMDH au cours de l'année écoulée, indique la CMR dans un communiqué sur la tenue de son Conseil d'administration (CA), récemment en mode visioconférence, sous la présidence du ministre de l'Economie, des Finances et de la Réforme de l'Administration, Mohamed Benchâbouh.

Lors de cette session, le Conseil, qui s'est déclaré satisfait des résultats de l'activité de la CMR au titre de l'exercice 2019 et des actions réalisées dans le cadre du contrat-programme signé avec l'Etat pour la période 2018-2020, a consenti l'intérêt de l'implication de la Caisse dans les opérations de financements innovants qui lui ont permis d'élargir ses univers d'investissement et de réaliser une meilleure performance de son portefeuille de manière sécurisée, rapporte la MAP.

Il a, également, pris note du total des cotisations encaissées en 2019 et qui s'élève à 31,9 MMDH contre 39,7 MMDH de prestations servies et de la situation des équilibres financiers des régimes gérés à la lumière des bilans actuariels présentés.

Après examen des points inscrits à l'ordre du jour de cette session, le CA a procédé à l'arrêt des comptes de la CMR pour l'année 2019 et l'approbation du bilan actuariel des régimes des pensions civiles et militaires au titre de la même année.

Il a aussi approuvé la décision de transfert aux organismes de placement collectif en immobilier (OPCI) des actifs immobiliers acquis par la CMR dans le cadre des opérations de financements innovants, ainsi que les autres décisions et résolutions qui lui ont été soumises.

Lors de cette réunion virtuelle, le président de la session a présenté ses vifs remerciements aux membres du Conseil pour leur collaboration continue avec la Caisse afin d'assurer une meilleure qualité de service au profit des retraités et de leurs ayants causes. Il a, également, félicité la CMR pour les efforts consentis tout au long de la période du confinement sanitaire à travers le renforcement de la digitalisation afin d'assurer la continuité des services.

Le commerce des produits agricoles a été plus résilient face à la crise que le commerce global



La crise liée à la pandémie de coronavirus (Covid-19) n'a pas eu d'incidence notable sur le commerce mondial des produits agricoles, selon l'Organisation mondiale du commerce (OMC).

Dans un nouveau rapport rendu public récemment, l'organisation internationale affirme que l'agriculture a fait preuve de résilience, avec une performance commerciale qui s'est mieux comportée que d'autres secteurs.

En effet, « alors que le commerce global des marchandises a fortement chuté au premier semestre 2020, les exportations agricoles et alimentaires ont augmenté de 2,5% au premier trimestre de l'année par rapport à la même période en 2019, avec une augmentation de 3,3% en mars, suivie d'une augmentation de 0,6% en avril, bien que les données préliminaires pour mai indiquent une légère baisse (-1,3%) par rapport à 2019 », souligne le rapport.

Selon les auteurs dudit rapport, le commerce des produits agricoles a ainsi été plus résilient que le commerce global. Pour l'OMC, « cela reflète la nature essentielle des denrées alimentaires et l'inélasticité relative des revenus de la demande qui en résulte, ainsi que le fait que la plupart des échanges agricoles (notamment les céréales et les oléagineux) ont lieu dans des

expéditions maritimes en vrac qui n'ont pas subi de perturbations majeures ».

Dans son rapport, l'institution soutient que cette image globale cache le fait que la demande de certains produits agricoles (par exemple, les produits agricoles non alimentaires tels que les peaux de fourrure crues, la laine ou les fleurs) a chuté de façon spectaculaire, alors qu'elle augmentait pour d'autres (par exemple, les aliments de base, les fruits et légumes transformés). Ce qui reflète la panique initiale et l'augmentation de la consommation à domicile, explique-t-elle.

A titre de rappel, « en avril 2020, les exportations ont également baissé pour plusieurs produits alimentaires, notamment pour les produits de plus grande valeur, tels que les produits frais, les produits laitiers et la viande, qui sont généralement plus dépendants des ventes aux restaurants, aux écoles et au secteur du tourisme qu'aux ménages », souligne l'OMC.

L'organisation rappelle, en outre, que les produits périssables de grande valeur transportés par voie aérienne ont été plus durement touchés par l'effondrement soudain du trafic aérien de passagers, qui a diminué la capacité de fret aérien et augmenté les coûts.

S'il est admis que les impacts ont varié selon les régions, l'OMC fait également remarquer que les prix des denrées alimentaires étaient déjà orientés à la baisse au début de 2020 et que la crise du Covid-19 a exercé une nouvelle pression à la baisse sur les prix, et donc sur les revenus des producteurs.

Mais « bien que le mois de juin ait vu la première augmentation

des prix mondiaux des denrées alimentaires depuis le début de 2020 », l'organisation estime toutefois que « des prix devraient rester à des niveaux bas dans un contexte de ralentissement économique ».

En outre, « alors que les stocks alimentaires mondiaux et les niveaux de production des produits de base les plus consommés - riz, blé et maïs - sont à des niveaux records ou presque, et que la baisse des prix rend en principe les aliments plus abordables, l'impact de la pandémie de Covid-19 sur les emplois et les revenus a augmenté le nombre de personnes affamées », fait-elle savoir.

Citant les estimations les plus récentes du Programme alimentaire mondial, le document indique que 270 millions de personnes pourraient être en situation d'insécurité alimentaire aiguë d'ici la fin de 2020, soit une augmentation de 82% par rapport à avant la pandémie.

« S'il n'y a actuellement aucune raison pour que la crise sanitaire actuelle se transforme en crise alimentaire, les perturbations des chaînes d'approvisionnement alimentaire constituent un risque, le choix de politique commerciale des gouvernements étant susceptibles de déterminer comment la situation évolue », prévient l'organisation.

Mais « bien que le mois de juin ait vu la première augmentation



270 millions de personnes pourraient être en situation d'insécurité alimentaire aiguë d'ici la fin de l'année

Repli de la production et de la consommation de l'énergie électrique en juin

La production et la consommation de l'énergie électrique ont baissé de 2,2%, chacune, au cours du mois de juin dernier, indique la Direction des études et des prévisions financières (DEPF), relevant du ministère de l'Economie, des Finances et de la Réforme de l'Administration.

"Après deux mois consécutifs de recul à deux chiffres (avril et mai 2020, période de plein confinement) des principaux indicateurs du secteur de l'énergie électrique, cette tendance s'est atténuée significativement en juin qui a connu les premières mesures de déconfinement progressif décrétées dans le pays", souligne la DEPF dans sa note de conjoncture du mois d'août.

Compte tenu de cette évolution, la production de l'énergie électrique a baissé de 11,7% au deuxième tri-

mestre 2020 et sa consommation de 12,3%, après -3% et +2,9% respectivement au T1, fait savoir la même source.

Ainsi, la production nationale de l'énergie électrique a enregistré un reflux de 7,4% à fin juin 2020, après une croissance de 25,1% il y a une année et ses ventes ont régressé de 4,9%.

Dans un contexte de diminution de l'énergie nette appelée de 4%, après +5,7% un an auparavant, le solde des échanges de l'énergie électrique avec l'Algérie et l'Espagne (importations-exportations) a diminué au terme des six premiers mois de cette année de 103,2%, en lien avec l'augmentation du volume de l'énergie importée de 76,6% et le recul de celle exportée de 68,4%.

Colorado enregistre un chiffre d'affaires en baisse au premier semestre

Le chiffre d'affaires du spécialiste de la peinture Colorado a atteint 175,5 millions de dirhams HT, à fin juin 2020, en baisse de 29% par rapport à la même période une année auparavant. Ce repli s'explique principalement par les conséquences de la crise sanitaire liée à la pandémie du Covid-19 ayant causé un affaiblissement des ventes et l'arrêt quasi-total de l'activité de la société entre le 20 mars et fin avril, a précisé l'entreprise dans un communiqué, notant qu'une reprise a néanmoins été constatée durant le mois de juin et a permis d'atténuer cette baisse.

L'endettement net a baissé, quant à lui, de 20% suite au remboursement des crédits moyen terme et la baisse des crédits de refinancement à l'import. Le niveau d'endettement est maintenu à un niveau faible par rapport aux capitaux propres (9% à fin juin 2020).

S'agissant des investissements réalisés à fin juin 2020, ils se sont élevés à 1,1 MDH et concernent principalement des travaux de mise à niveau de bâtiments et machines.

Une rentrée pas comme les autres

Le redécoupage de l'économie nationale s'impose comme la priorité numéro un de cette rentrée hors du commun, appuyée en cela par des mesures drastiques décidées au plus haut niveau de l'Etat en vue d'atténuer les répercussions de la pire crise planétaire de l'histoire.

Une campagne agricole en décalage des attentes, des dégâts énormes dans les secteurs exportateurs et le tourisme ainsi que la tendance à la hausse des contaminations au coronavirus sont entre autres des facteurs qui obscurcissent les perspectives de notre éco-

nomie devant reculer de 5% cette année. Le taux de chômage, lui, s'accroît de 4,2 points à 12,3% au deuxième trimestre, suite à une perte de 589.000 postes d'emploi sous l'effet de la propagation de la pandémie et des restrictions qui s'en sont suivies (données HCP).

Face à cette situation inédite, le gouvernement et dans le cadre de l'opérationnalisation des Hautes orientations Royales contenues dans le discours du Trône, a annoncé une batterie de mesures sans précédent notamment l'injection d'environ 120 milliards de dirhams (MMDH), soit l'équivalent de 11% du PIB, dont 45 MMDH seront consacrés à l'investissement et 75 MMDH seront réservés à l'accès aux financements garantis par l'Etat au profit de l'ensemble des entreprises marocaines.

Il s'agit aussi de la mise en place d'un Pacte pour la relance économique et l'emploi engageant l'Exécutif, le patronat et les banques et d'un contrat programme relatif à la relance du secteur touristique, visant à soutenir les entreprises et préserver les emplois.

Un autre grand chantier est celui de la généralisation de la couverture sociale, qui nécessite au préalable notamment une refonte du cadre législatif et réglementaire, la mise à niveau des structures hospitalières et l'organisation de la filière de soins, la réforme des systèmes et programmes sociaux déjà en place, notamment à travers l'opérationnalisation du Registre social unifié (RSU)... ce qui veut dire un

énorme effort d'investissement.

Parmi les décisions phares annoncées également figure la liquidation de plus de 70 entités relevant du secteur des établissements et des entreprises publiques avec pour objectif de corriger les dysfonctionnements structurels de ces entités, garantir une complémentarité et une cohérence optimales entre leurs missions respectives et rehausser ainsi leur efficacité économique et sociale.

S'inscrivant dans la même lignée, le projet de loi de Finances 2021 se fixe pour priorités, selon la note d'orientation du chef du gouvernement, la mise en œuvre du Plan de relance de l'économie nationale, la généralisation de la couverture sociale et l'exemplarité de l'Etat ainsi que la rationalisation des dépenses.

Des mesures certes audacieuses mais qui requièrent une mise en œuvre rapide et efficace, ce qui implique nécessairement la mobilisation de toutes les parties prenantes : l'Etat, le secteur privé qui devrait faire montre d'un sens élevé de responsabilité, les banques qui sont appelées à sortir de leur zone de confort et financer les investisseurs dans les secteurs d'avenir, les partenaires sociaux et enfin le citoyen qui se trouve au centre de toute stratégie de développement.

En effet, SM le Roi Mohammed VI a insisté, dans Son discours à l'occasion de l'anniversaire de la Révolution du Roi et du Peuple, sur "la nécessité d'une bonne mise en œuvre de ces projets, dans les délais fixés".



Autrement, l'économie marocaine peinera à redémarrer, au regard des multiples défis qui se présentent. Le wali de Bank Al-Maghrib avait déjà tiré la sonnette d'alarme en pointant une "performance interne insuffisante", en dépit du renforcement de la position externe du pays grâce à sa stabilité.

Il avait conclu, dans le rapport annuel de BAM présenté devant le Souverain, que "la résilience requiert de rehausser la compétitivité de l'économie et d'accélérer sa croissance".

La mobilisation des forces vives de la nation s'avère encore une fois nécessaire pour la préservation et la consolidation des acquis du Royaume afin de lui permettre de sortir de cette crise plus résilient et mieux préparé à poursuivre son combat pour une croissance accélérée, durable et inclusive.

Conscient de l'ampleur des difficultés économiques et sociales nées de la pandémie et de ses répercussions, Saad Dine El Otmani a plaidé mardi, lors d'une visioconférence avec les membres de son gouvernement, pour l'engagement de l'Exécutif et des acteurs économiques et sociaux dans le cadre d'un "contrat national constructif" qui répond aux défis de l'heure et aux attentes des Marocains.

Aussi, appelé à jouer de nouveaux rôles dans le contexte actuel, le Maroc a-t-il plus que jamais besoin d'une prise de conscience collective afin de saisir les opportunités qui se présentent et permettre à la machine économique de reprendre son élan.

Par Hasnaa Elakkani
(MAP)



Plusieurs facteurs obscurcissent les perspectives de l'économie nationale qui devrait reculer de 5% cette année

Red Med Finance accompagne Jet Contractors pour lever 200 MDH à travers une émission obligataire

Jet Contractors, acteur national de référence en matière de réalisations "clé en main" de bâtiments à forte composante architecturale, accompagné par la banque d'affaires Red Med Finance, a levé 200 millions de dirhams (MDH) à travers une émission obligataire par appel public à l'épargne.

Le produit de cette émission, destiné à accompagner le plan de développement de Jet Contractors, s'inscrit dans la mise en œuvre d'une stratégie globale de transformation du Groupe visant à gagner en compétitivité et en

capacités industrielles pour enclencher de nouveaux cycles de croissance pérenne, indique Red Med Finance dans un communiqué.

Cette opération, structurée et menée à bien dans un contexte particulièrement difficile, a été marquée par un réel engouement de la part d'investisseurs qualifiés qui y ont souscrit sur une période de trois jours (du 11 au 13 août 2020), souligne la même source.

Adossées à des engagements financiers, les obligations émises comprennent notamment l'engagement des actionnaires actuels à maintenir

leur détention en capital à un minimum de 34% durant toute la durée de l'emprunt obligataire, rapporte la MAP. Outre d'acter le capital confiance des actionnaires principaux dans les fondamentaux du Groupe, cette condition témoigne de la confiance du marché dans l'actionnariat historique et dans le business model du Groupe.

Cette structuration innovante sur le marché de la dette privée marocain, réalisée par la Banque Conseil Red Med Finance en tant que conseiller et coordinateur global, devrait permettre

à d'autres petites et moyennes entreprises (PME) marocaines de se financer à travers les marchés de capitaux.

Fondé en 1992, le Groupe Jet Contractors s'est progressivement doté de l'ensemble des outils et savoir-faire requis pour donner corps aux conceptions les plus complexes et gestes architecturaux les plus créatifs. Fort d'un savoir-faire historique en matière d'enveloppe et structure du bâtiment, l'originalité du modèle de Jet Contractors tient à sa double compétence en matière de manufacturing et de general contracting.

Créée en 2004, Red Med Finance est une banque d'affaires spécialisée dans les opérations de haut de bilan et dans la gestion d'actifs à travers Red Med Asset Management (RMAM). Opérant dans les activités de fusions-acquisitions (M&A) et d'offres publiques de vente et d'achat (OPV/OPA) au Maroc et en Afrique, Red Med Finance, grâce à sa parfaite connaissance du marché de la dette, accompagne également ses partenaires dans la recherche de solutions de financement innovantes à des conditions optimales.

Trois ans après "Me Too", la Mostra s'ouvre largement aux réalisatrices



Elles ne se taillent pas la part du lion, mais les réalisatrices seront plus nombreuses sur le Lido. Trois ans après "#MeToo", la Mostra de Venise s'efforce de se féminiser, signe que le mouvement contre le harcèlement et pour la parité continue de transformer le monde du cinéma.

Plutôt en retard sur Cannes et Berlin à ce sujet, le plus ancien festival du monde, dont le jury sera présidé pour cette 77^e édition par Cate Blanchett, semble décidé à tourner la page: en 2018, la Mostra avait été critiquée pour n'accueillir qu'une seule réalisatrice en compétition, et l'an dernier la sélection de Roman Polanski pour "J'accuse", malgré les accusations de viol à son encontre, avait suscité la controverse.

Le réalisateur avait fait le parallèle entre l'histoire de son film et sa propre vie, s'estimant lui aussi "persécuté". Le long-métrage avait finalement reçu le Grand Prix du jury, le deuxième plus prestigieux après le Lion d'Or.

Cette année, sur les 18 films en

compétition sur la lagune, huit ont été tournés par des femmes, une augmentation vertigineuse par rapport à l'an dernier: elles n'étaient alors que deux.

Parmi les réalisatrices qui pourraient reprendre le flambeau de Sofia Coppola, dernière femme à avoir décroché le Lion d'Or il y a 10 ans, la Française Nicole Garcia et la sino-américaine Chloé Zhao. Mais aussi une Italienne, Susanna Nicchiarelli, qui promet de se pencher sur les convictions féministes de la fille cadette de Karl Marx, Eleanor, dans "Miss Marx", ou la Norvégienne Mona Fastwold, qui veut explorer dans "The World to come" l'amour entre deux femmes, mariées chacune de leur côté, dans l'Amérique rurale du XIX^e siècle.

Attendu sur un sujet toujours brûlant dans le monde du cinéma, le directeur artistique de la Mostra Alberto Barbera a pris soin de préciser que tous les films étaient "choisis pour leur qualités, et non par des procédures liées au genre". En clair, pas question

de passer par des quotas.

En dehors de la compétition pour le Lion d'Or, l'effort est moins frappant (28,1% de films réalisés par des femmes parmi l'ensemble de ceux qui seront projetés), mais M. Barbera a souligné que moins d'un quart (22,4%) des films reçus par les sélectionneurs étaient l'oeuvre d'une réalisatrice.

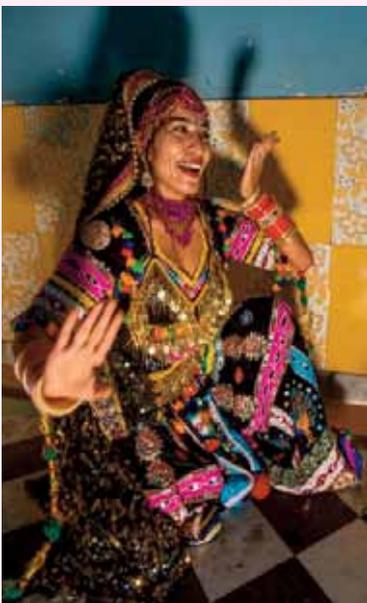
Au-delà des chiffres, la décision du festival italien de confier la présidence du jury, pour la deuxième année consécutive, à une actrice, Cate Blanchett, a une portée symbolique: l'Autstralienne est devenue ces dernières années l'une des figures de proue de la lutte contre le harcèlement sexuel en lançant avec d'autres célébrités comme Natalie Portman et Meryl Streep la fondation "Time's Up" ("C'est fini") pour aider les victimes.

L'actrice avait déjà présidé le jury du festival de Cannes en 2018, en pleine tempête #MeToo, un combat né des nombreuses accusations d'agression sexuelle et de viol contre le producteur américain Harvey Wein-

stein. Elle avait profité de cette tribune pour faire avancer les aspirations à plus d'égalité, montant les célèbres marches cannoises parmi 82 femmes du 7^e Art en faveur de l'égalité.

Deux ans après, les lignes ont bougé, aussi bien aux Etats-Unis, où Weinstein a été condamné au printemps à New York à 23 ans de prison pour viol et agression sexuelle, que dans de nombreux autres pays, dont la France, où la parole se libère. Et comme Venise cette année, les festivals affichent leur volontarisme. Plus de 100 d'entre eux, dont la Mostra, Cannes, Toronto ou Locarno ont signé la charte d'engagement "50/50" pour la parité et la diversité, lancée par un collectif français. Et les choses continuent d'évoluer: la Berlinale a annoncé cette semaine qu'elle ne séparerait plus les prix d'interprétation par sexe afin d'éviter toute hiérarchie entre hommes et femmes. Un passage vers des prix "non-genrés" que la Mostra n'a, a priori, pas prévu de franchir cette année.

Avec la pandémie, les danseuses du Rajasthan portent leur art en ligne



Quand la pandémie a entraîné la fermeture des frontières indiennes et le confinement du pays, la danseuse folklorique Aasha Sapera s'est retrouvée sans gagne-pain. Elle a alors dû opérer, pour survivre, une improbable conversion vers les cours en ligne. Le nouveau coronavirus a forcé nombre de personnes à travers le monde à se rabattre sur les possibilités offertes par internet pour poursuivre, tant bien que mal, leur activité. Mais pour les Kalbelias de l'État touristique du Rajasthan (nord de l'Inde), le basculement n'a pas été sans obstacles.

Cette communauté pauvre largement nomade, dont les chants et danses sont classés depuis 2010 par l'Unesco au patrimoine culturel immatériel de l'humanité, vit dans des tentes ou des huttes de terre avec une électricité aléatoire et souvent sans wifi. Lorsqu'elle a commencé à donner des cours via le logiciel de visioconférence Zoom, Aasha Sapera, mère célibataire de 26 ans, n'avait aucune idée de la manière dont cela allait fonctionner.

"Nous avions tellement de problèmes d'internet. Les leçons étaient souvent annulées car la connexion était trop mauvaise", explique la jeune femme, qui compte aujourd'hui des élèves sur tout le globe, du Japon au Brésil.

Les cours sur internet se sont montés avec les moyens du bord. Une coupure d'électricité a ainsi plongé dans l'obscurité la maison d'une danseuse en pleine session. Elle a alors dû demander à un voisin d'allumer les phares de sa voiture et est allée finir sa classe dehors, à la lumière des faisceaux.

La danse des Kalbelias, qui reproduit les ondulations d'un serpent, attire au Rajasthan un flux régulier d'artistes internationaux et de chercheurs. Ce réseau a joué un rôle-clé dans la conversion des danseuses en entrepreneuses du numérique, rapporte Aasha

Sapera, qui figure parmi la dizaine de danseuses présentes sur "Kalbeliya World". Cette plateforme en ligne permet de prendre des cours par webcam auprès d'elles.

Quand cette idée leur a été suggérée, "elles étaient très enthousiastes. Elles étaient aussi intimidées", relate l'anthropologue belge Ayla Joncheere, l'une des initiatrices du projet.

Depuis le lancement du site mi-mai, plus de 600 élèves de 20 pays se sont inscrits pour apprendre à danser comme des serpents, offrant une bouée de secours inspercée aux artistes. Celles-ci sont souvent la seule source de revenus de leur famille élargie.

Les Kalbelias vivent de longue date aux marges de la société indienne. Le colonisateur britannique avait classé la communauté comme "tribu criminelle" au XIX^e siècle et l'Inde indépendante les assimile à des voleurs et des prostituées. Une interdiction de 1972 empêchant les numéros de charmeurs de serpents, l'une des principales sources de revenus de la communauté, les a poussés à mettre l'accent sur la danse et les chants pour gagner leur vie. De nombreuses femmes comme Aasha Sapera ont appris cet art de leur mère et grands-mères.

Le succès des cours en ligne a poussé plusieurs autres danseuses à tenter de suivre leur exemple, avec des résultats mitigés. Binu Sapera a ainsi commencé par donner quelques leçons sur Instagram, invitant ses abonnés à donner la somme qu'ils souhaitent. Aucun d'entre eux n'a payé. "C'était si désolant. J'ai dépensé tellement d'argent pour recharger mon internet mobile pour donner ces cours, et tout ça pour rien", confie-t-elle à l'AFP.

Grâce à l'aide d'une connaissance britannique, elle enseigne désormais sur Zoom à un petit groupe d'élèves et reçoit environ 11.000 roupies (125 euros) par mois, moitié moins que ce qu'elle gagnait avant la pandémie.

Chadwick Boseman, la star de "Black Panther", terrassé par un cancer



L'Américain Chadwick Boseman, star du succès planétaire des studios Marvel "Black Panther", est décédé à 43 ans, après une bataille contre le cancer menée pendant quatre ans en privé.

"Incarnant le roi T'Challa dans Black Panther avait été le grand honneur de sa carrière", a affirmé sa famille dans un communiqué publié sur les comptes de Boseman

sur les réseaux sociaux. "Il est mort chez lui, entouré de sa femme et de sa famille", ajoute le texte.

Diagnostiqué avec un cancer du colon en 2016, Chadwick Boseman n'avait jamais publiquement parlé de son état et avait continué à tourner sur les plateaux des grands films hollywoodiens tout en subissant "d'innombrables opérations et chimio-

thérapie", a encore précisé sa famille. "C'était un vrai combattant. Chadwick a persévéré à travers tout cela", ont ajouté ses proches dans le communiqué.

Avec "Black Panther" sorti en 2018, Boseman était devenu le premier super-héros noir à qui un film de la franchise Marvel était entièrement consacré.

Réalisé par Ryan Coogler, "Black Panther" avait rassemblé, outre Boseman, un casting d'acteurs noirs parmi les plus prisés de Hollywood (l'oscarisée Lupita Nyong'o, Angela Bassett, Forest Whitaker, Daniel Kaluuya) et bénéficié d'un budget de production et de promotion faramineux.

Adaptation des aventures du premier super-héros noir créé par le studio Marvel Comics en 1966, le film raconte le combat mené par le roi T'Challa pour défendre sa nation de Wakanda, la plus avancée de l'univers Marvel.

Nominé pour l'Oscar du meilleur film - une première pour une adaptation de bande dessinée - et encensé par la critique, "Black Panther" avait généré plus d'un milliard de dollars de recettes au box-office.

Ce film avait été célébré aux Etats-Unis comme un moment culturel important pour avoir renversé les stéréotypes en dépeignant un pays africain prospère accueillant des réfugiés et étendant sa technologie aux nations plus pauvres.

Boseman avait résisté à ceux qui voulaient le convaincre d'abandonner pour ce film l'accent africain qu'il comptait utiliser. "Ils me disaient que les spectateurs n'accepteraient pas un film dont le héros principal parlait avec cet accent", avait-il expliqué à l'époque.

Bouillon de culture

J.K. Rowling

L'écrivaine britannique J.K. Rowling a annoncé rendre une récompense après que la présidente de l'organisation qui lui avait remis a critiqué ses opinions sur les personnes transgenres. L'organisation des droits humains Robert F Kennedy (RFKHR) avait remis l'an dernier le Ripple of Hope à l'auteure de la saga Harry Potter. Mais la présidente de cette organisation, Kerry Kennedy, a estimé que les opinions de l'écrivaine "réduisaient l'identité" des personnes trans.

Ces déclarations "insinuaient à tort que je suis transphobe" a dénoncé J.K. Rowling dans un texte publié jeudi sur son site. "En tant que donatrice de longue date à des associations LGBT et partisane du droit des personnes trans à vivre sans être persécutées, je réfute catégoriquement l'accusation selon laquelle je déteste les personnes trans ou leur veuille du mal", a-t-elle poursuivi. En raison de la "très grande divergence de vues" entre l'organisation RFKHR et elle, l'écrivaine affirme ne "pas avoir d'autre choix" que de rendre la récompense qui lui avait été attribuée.



DJ Snake confie avoir perdu des proches à cause du Covid



Si les spectacles et concerts reprennent progressivement, les préconisations sanitaires draconiennes découragent certains artistes à remonter sur scène. C'est le cas de M. Pokora qui a annoncé l'annulation de sa tournée, tout comme quelques jours avant lui Matthieu Chédid ou encore Christophe Maé. Les fans de DJ Snake peuvent, eux, prendre leur mal en patience en allant au cinéma où est programmé depuis jeudi dernier DJ Snake le concert au cinéma, captation du show de l'artiste en février dernier à La Défense Arena.

Le musicien a fait pour l'occasion des confidences à nos confrères du Parisien, au sujet de ce concert. "Je voulais immortaliser ce show, car cela allait être quelque chose de grand pour moi d'un point de vue personnel, à Paris, chez moi", raconte DJ Snake. "C'était un gros challenge, je voulais proposer un show digne des plus grands festivals du monde, mais à la maison. Nous avions déjà l'idée de le sortir au cinéma et ensuite la pandémie est arrivée. C'est

la dernière chose positive de l'année 2020. (...) Le proposer aux fans qui l'ont vécu et à ceux qui n'ont pas pu avoir de place, c'est magnifique dans le contexte actuel", se souvient-il.

Puis l'artiste revient sur la pandémie, le confinement durant lequel il s'était confié sur les réseaux sociaux, puis le retour progressif à la vie normale... qui n'a pas pu se faire normalement, l'épidémie ayant eu des séquelles dans sa vie personnelle : "Je suis rentré à Paris dès que j'ai pu et je suis retourné à l'essentiel. J'ai fait des barbecues avec mes amis, du sport, des choses que je ne pouvais plus faire... Je suis passé par un grand huit émotionnel. J'ai perdu des proches à cause du Covid, donc je suis passé par des moments difficiles. Et puis, je me suis baladé dans le Sud de la France, en Corse, en Europe, en Grèce, en Espagne, en Italie. C'est une manière de redécouvrir des endroits. Même si je fais le tour du monde, je ne vois pas grand-chose (...) Là, j'ai pris le temps de découvrir", a-t-il ajouté.



Près de six millions de cas de contamination aux Etats-Unis



Les Etats-Unis frôlaient lundi matin le seuil des 6 millions de contaminations au coronavirus, une épidémie qui a infecté plus de 25 millions de personnes au total dans le monde, où des mesures d'assouplissement côtoient celles de restrictions. Quelque 5.993.668 ont contracté le virus et 183.034 y ont succombé aux Etats-Unis lundi à 00h30 GMT, selon l'université Johns Hopkins qui fait référence.

Ce pays est le plus touché par la pandémie, qui a contaminé plus de 25 millions dans le monde et en a tué plus de 843.000. La lourdeur du bilan américain pourrait jouer sur le tempo scientifique: le chef de l'Agence américaine des médicaments (FDA) a annoncé qu'il était possible qu'un futur vaccin contre le coronavirus soit d'abord autorisé aux Etats-Unis selon une procédure d'urgence, avant la fin des essais cliniques censés confirmer sûreté et efficacité.

"Ce sera une décision fondée sur la science, la médecine, les données. Ce ne sera pas une décision politique", a précisé Stephen Hahn dans un entretien publié dimanche par le Financial Times, se défendant d'être soumis à la pression du président Donald Trump pour autoriser un vaccin avant l'élection présidentielle du 3 novembre.

Le Brésil est le deuxième pays le plus frappé, avec 120.828 morts et 3.862.311 cas. Le géant latino-américain de 212 millions d'habitants semble bloqué depuis trois mois

sur un interminable plateau, avec environ 1.000 décès quotidiens en moyenne.

Vient ensuite l'Inde, qui a enregistré dimanche un record mondial de 78.761 nouvelles infections en 24 heures, pour un total de plus de 3,5 millions, et plus de 63.000 décès. La pandémie, qui a frappé de plein fouet les grandes villes comme Bombay ou New Delhi, touche désormais des villes moins importantes et les campagnes.

Ces chiffres ont été annoncés au lendemain d'un nouvel assouplissement par le gouvernement des restrictions en vigueur depuis mars contre l'épidémie, en vue de relancer son économie frappée par la crise sanitaire qui a fait perdre leur emploi à des millions d'Indiens.

Assouplissement également au Chili dès mardi, où les bars et restaurants à l'air libre, ainsi que d'autres commerces non essentiels, peuvent rouvrir dans plusieurs quartiers riches de la capitale, Santiago, comme l'ont confirmé dimanche les autorités, plus de cinq mois après leur fermeture.

Le Chili frôlait depuis dimanche les 410.000 cas, et déplore plus de 11.000 décès. Le pays au monde comptant le plus de morts par rapport à sa population est le Pérou, avec 87 décès pour 100.000 habitants. La nation andine entrevoit peut-être la lumière: "Je suis sûr que nous sommes dans l'ultime étape", a dit le président Martin Vizcarra dimanche.

Le dirigeant s'appuie sur une décéléra-

tion de l'épidémie, qui a tué près de 29.000 personnes au Pérou: les contaminations et décès ont baissé respectivement de 24% et 21% lors de la semaine écoulée par rapport à la précédente.

Lundi, les vols internationaux à destination du Népal ont repris et la fin attendue des mesures de restriction en Azerbaïdjan est entrée en vigueur. Mais les restrictions continuent à se mettre en place ailleurs dans le monde, dans des zones où l'épidémie a semblé jugulée avant de donner des signes de reprise, faisant craindre une deuxième vague après la première du printemps. En France par exemple, le port du masque sera obligatoire dans un périmètre étendu à Bordeaux. Cette ville s'ajoute à d'autres où cette contrainte est déjà en oeuvre, notamment Paris et sa proche banlieue.

Dimanche, les mesures de restrictions s'étaient renforcées en Corée du Sud, dans la région du Grand Séoul.

Des limitations de liberté qui suscitent de plus en plus de tensions, comme en Allemagne, dans la foulée de l'annonce par le gouvernement d'Angela Merkel de nouvelles mesures face à la recrudescence observée des infections.

Samedi à Berlin, environ 40.000 personnes ont pu participer à un meeting appelant "à la fin de toutes les restrictions en place" contre le Covid-19. La tentative de prise d'assaut du Parlement national, en marge de cette manifestation, a provoqué un

tollé en Allemagne.

La municipalité de Berlin avait tenté d'interdire le rassemblement de samedi, en arguant de l'impossibilité de faire respecter les distances de sécurité et gestes barrière, vu le nombre de personnes annoncées et leur détermination. Mais la justice, saisie par les organisateurs, a finalement autorisé la manifestation.

Dimanche, quelque 2.000 protestataires se sont à nouveau rassemblés non loin du Parlement. Ils en ont été rapidement délogés par la police. Plusieurs autres rassemblements similaires, mais moins importants, ont eu lieu en Europe, en Grande-Bretagne, en France ou en Autriche.

Les sports reprennent, mais toujours perturbés par le virus, comme l'US Open, qui devait démarrer lundi à huis clos: Benoît Paire a été retiré du tableau de cette levée du Grand Chelem après l'annonce dimanche par les organisateurs qu'un joueur avait été contrôlé positif au Covid-19. Le quotidien sportif L'Equipe avait auparavant annoncé que le Français, tête de série N.17 de l'US Open où il devait débiter mardi contre le Polonais Kamil Majchrzak (108e), avait été exclu du tournoi pour un test positif. Le test de dépistage, Lionel Messi ne l'a pas fait, comme c'était prévu pour tous les joueurs du FC Barcelone dimanche. Dans le bras de fer qui s'amorce entre le sextuple Ballon d'Or argentin et le club catalan, le coronavirus en aura donc incarné le premier jalon.

Trump et Biden s'accusent mutuellement d'être responsables des violences

Le président américain Donald Trump et son rival démocrate Joe Biden se sont accusés mutuellement d'être responsables de la flambée de violence aux États-Unis, après de nouvelles violences lors des manifestations antiracistes et la mort d'un homme ce week-end à Portland.

La sécurité est devenue un des axes de la campagne pour l'élection présidentielle du 3 novembre, M. Trump s'érigant en défenseur de la loi et l'ordre, tandis que son adversaire lui reproche d'attiser les tensions.

Le président américain "encourage imprudemment la violence", a accusé M. Biden dans un communiqué dimanche. "Il peut croire que tweeter sur la loi et l'ordre le rend fort - mais son incapacité à appeler ses partisans à cesser de chercher le conflit montre à quel point il est faible". L'équipe de campagne du candidat démocrate a indiqué qu'il prononcerait un discours pour répondre à ce qu'elle présente comme une question pour les électeurs en novembre : "Êtes-vous en sécurité dans l'Amérique de Donald Trump ?".

La fusillade de samedi lors d'un rassemblement des partisans du président à Portland, dans l'Oregon (nord-ouest), fait suite à une semaine de manifestations dans tout le pays après qu'un Afro-Américain, Jacob Blake, a été grièvement blessé par des tirs de la police à Kenosha dans le Wisconsin. Donald Trump a réagi dimanche par des dizaines de tweets et retweets critiquant l'action du maire démocrate de Portland, Ted Wheeler, et son refus d'appeler la Garde nationale. Le président républicain a plus généralement dénoncé ce qu'il considère être le laxisme des villes gérées par les démocrates face à la délinquance et à la violence, la police étant une responsabilité locale aux États-Unis.

"Wheeler est incompetent, tout comme Joe Biden l'endormi", a tweeté le locataire de la Maison blanche. "Ce n'est pas ce que veut notre grand pays. Ils veulent la sûreté et la sécurité, et ne veulent PAS démanteler notre police!" "Notre grande Garde nationale pourrait résoudre ces problèmes en moins d'une heure", a-t-il affirmé. A Portland, "ils continuent de refuser d'importe quelle forme d'aide du gouvernement pour stopper les actes de violences qui se déroulent depuis près de 90 jours", a renchéri le secrétaire américain à la Sécurité intérieure, Chad Wolf, sur

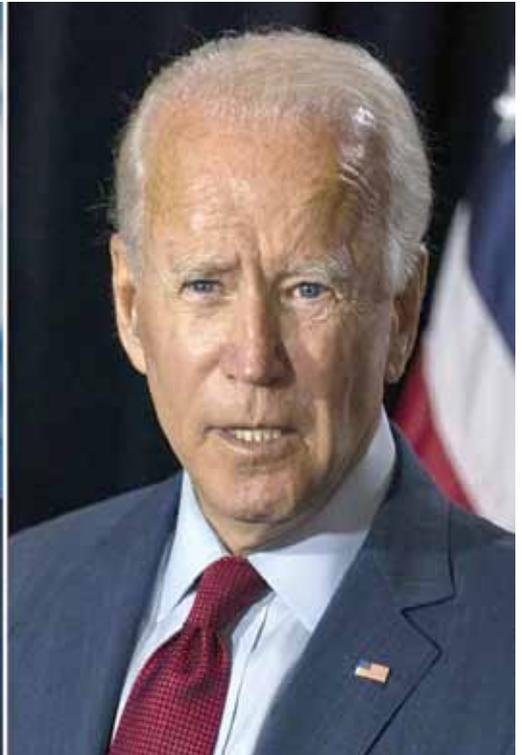


la chaîne ABC. M. Trump avait adressé lors de son discours d'investiture à la convention républicaine le même message de rétablissement de l'ordre.

Il se rendra mardi à Kenosha, dans le Wisconsin, où un jeune homme de 17 ans est accusé d'avoir tué deux personnes par balles dans les émeutes qui ont suivi les tirs sur Jacob Blake.

Samedi à Portland, une personne a été tuée par balles dans des circonstances confuses pendant une soirée de heurts entre des manifestants antiracistes et des partisans de Donald Trump.

La ville est le lieu de manifestations quotidiennes contre les violences policières aux États-Unis depuis la mort en mai de George



Floyd, un quadragénaire noir asphyxié sous le genou d'un policier blanc.

Plusieurs centaines de voitures conduites par des partisans du président américain, avec drapeaux des États-Unis et pro-Trump, ont convergé en file samedi sur Portland, où se trouvaient les manifestants du mouvement Black Lives Matter, ce qui a donné lieu à des échanges d'insultes et des altercations, selon des images amateur.

Les tirs mortels ont eu lieu à 20H45 locales environ, a affirmé la police dans un communiqué, ajoutant qu'une enquête pour homicide était en cours. L'homme décédé, touché par balle à la poitrine, portait, selon des photographies, une casquette "Patriot Prayer", un groupe local d'extrême droite

actif contre les manifestations antiracistes locales.

Le maire démocrate de Portland a accusé Donald Trump dimanche de s'en prendre aux maires démocrates, après avoir pendant quatre ans accumulé les critiques contre les journalistes et les immigrants. "Vous demandez-vous sérieusement, Monsieur le Président, pourquoi c'est la première fois depuis des décennies que l'Amérique connaît ce niveau de violence?", a déclaré Wheeler lors d'une conférence de presse. "C'est vous qui avez créé la haine et la division." Dimanche soir, une centaine de manifestants antiracistes se sont réunis devant un bâtiment de la police dans le centre de Portland, brandissant des pancartes et lançant parfois des projectiles.

Auckland sort du confinement, les autorités néo-zélandaises confiantes



Les écoles d'Auckland ont rouvert leurs portes lundi matin, alors que la plus grande ville de Nouvelle-Zélande émergeait de près de trois semaines de confinement, les autorités affichant leur confiance quant au reflux de la deuxième vague épidémique.

Les habitants de la grande ville de l'Île du Nord pouvaient de nouveau sortir de chez eux, mais les rassemblements de plus de dix personnes, en dehors des écoles, restaient interdits.

Le port du masque est par ailleurs obligatoire dans les transports en commun dans tout le pays.

Un confinement avait été ordonné à Auckland après la découverte le 12 août de quatre cas dans l'agglomération, qui était venue interrompre une série de 102 jours sans aucune contamination locale. Au total,

141 personnes ont depuis été contaminées.

L'origine du foyer d'infection n'a pas pour l'heure été déterminée, et la Première ministre Jacinda Ardern a jugé inévitable que de nouveaux cas soient recensés dans les prochains jours.

Néanmoins, elle a estimé qu'il était désormais opportun de lever le confinement. "Nous avons un plan qui va fonctionner", a-t-elle dit aux journalistes à Auckland.

"Il faut que tout le monde le respecte." Mme Ardern, qui avait reporté d'un mois les élections législatives prévues en septembre, a exhorté ses compatriotes à "jouer leur rôle" dans la lutte contre le coronavirus.

"Il est naturel de se sentir fatigué, c'est le cas du monde entier", a-t-elle dit. "Mais en comparaison avec les autres, nous nous en sortons très bien."

Le président libanais admet la nécessité de changer le système politique

Le président Michel Aoun a reconnu dimanche la nécessité de changer le système politique au Liban et appelé à proclamer un "Etat laïc", à la veille de la visite du chef de l'Etat français Emmanuel Macron qui presse pour des réformes.

Quelques heures plus tôt, le chef du puissant Hezbollah pro-iranien Hassan Nasrallah, allié de M. Aoun, avait annoncé être prêt à discuter d'un nouveau "pacte politique" dans le pays, où les communautés religieuses se répartissent le pouvoir.

Ces annonces sont intervenues à la veille de la désignation d'un nouveau Premier ministre, qui devrait être un ambassadeur, Moustapha Adib, choisi par les poids lourds de la communauté sunnite, contrairement aux attentes du

mouvement de contestation. "Parce que je suis convaincu que seul un Etat laïc est capable de protéger le pluralisme, de le préserver en le transformant en unité réelle, je demande que le Liban soit déclaré Etat laïc", a affirmé M. Aoun dans un discours à l'occasion du centenaire du Liban.

Le chef de l'Etat était resté jusqu'à présent sourd aux revendications de la contestation déclenchée en octobre 2019. Dimanche soir, il s'est engagé à "appeler au dialogue les autorités religieuses et les dirigeants politiques afin d'arriver à une formule acceptable par tous" qui nécessiterait des amendements constitutionnels.

Emmanuel Macron, premier dirigeant étranger à se rendre au Liban après l'explosion meurtrière au port de

Beyrouth avait pressé les responsables politiques d'entreprendre des réformes politiques vitales. Il avait évoqué vendredi les "contraintes d'un système confessionnel" qui ont conduit "à une situation où il n'y a quasiment plus de renouvellement (politique) et où il y a quasiment une impossibilité de mener des réformes".

Les responsables occidentaux qui se succèdent à Beyrouth se sont joints aux appels des Libanais pour un changement politique profond après la catastrophe du port de Beyrouth qui a fait au moins 188 morts, et dont la classe politique est rendue responsable par négligence et corruption. "Nous avons entendu l'appel du président français au cours de sa dernière visite au Liban à un nouveau pacte politique", a déclaré

Hassan Nasrallah dans un discours.

"Nous sommes ouverts à toute discussion constructive sur le sujet (...) mais à la condition qu'il s'agisse d'un dialogue libanais et que ce soit la volonté de toutes les parties libanaises", a ajouté le secrétaire général du mouvement armé. Visant à répartir le pouvoir entre les différentes communautés du pays qui en compte 18, ce système est accusé d'être la source de blocages politiques. Lors de sa première visite à Beyrouth le 6 août, le président Macron avait annoncé qu'il allait proposer un "nouveau pacte politique" avec des réformes nécessaires, sans quoi "le Liban continuera de s'enfoncer".

Le président français doit rencontrer mardi à nouveau les représentants des principaux partis politiques, dont le

Hezbollah. Dans le même temps, des consultations parlementaires sont prévues lundi matin pour désigner un nouveau Premier ministre, le chef du gouvernement Hassan Diab ayant démissionné le 10 août, sous le coup de l'explosion meurtrière qui avait dévasté des quartiers entiers de Beyrouth.

Dimanche soir, les ténors de la communauté sunnite ont annoncé s'être entendus sur le nom de l'ambassadeur du Liban en Allemagne, Moustapha Adib, qui devrait être entériné lors de ces consultations.

Une démarche qui vient illustrer le mode de fonctionnement du système confessionnel, le poste de Premier ministre étant réservé à la communauté musulmane sunnite.

Le mouvement de contestation populaire a averti qu'il rejeterait tout nom issu des consultations d'une classe politique dont il demande le départ.

Le drame du port, dû à la présence d'une énorme quantité de nitrate d'ammonium au port de Beyrouth au vu et au su des responsables, a alimenté la colère de la population.

La catastrophe a fait plus de 6.500 blessés et détruit ou endommagé les domiciles de quelque 300.000 personnes, qui n'ont reçu aucune aide du gouvernement.

L'explosion a également mis à genoux le pays qui ployait déjà sous le poids d'une grave crise économique aggravée par la pandémie de coronavirus.

Dimanche, l'ONU a averti que plus de la moitié de la population risque de manquer d'alimentation de base d'ici la fin de l'année en raison de l'aggravation de la crise économique et de la destruction des silos de blé au port de Beyrouth.

Le Liban a initié des négociations à la mi-mai avec le Fonds monétaire international pour obtenir une aide financière, mais le processus est actuellement au point mort. Dimanche, Talal Salman, un conseiller du ministère des Finances impliqué dans les négociations avec le FMI a indiqué à l'AFP avoir présenté sa démission, emboitant le pas à deux autres membres de l'équipe de négociateurs.



Ankara accuse Athènes d'armer une île démilitarisée en Méditerranée

La Turquie a accusé lundi la Grèce d'actes de "piraterie" en essayant d'"armer" une île démilitarisée située à proximité du littoral turc dont le statut est au cœur des tensions actuelles en Méditerranée orientale.

Dans un contexte d'escalade entre la Turquie et la Grèce, la publication la semaine dernière de photos par l'AFP montrant des militaires grecs arrivant sur l'île grecque de Kastellorizo, située à deux kilomètres des côtes turques, a suscité l'ire d'Ankara.

"Les initiatives grecques visant à armer Meis (nom turc de Kastellorizo) sont un nouvel exemple de piraterie", a déclaré lundi Omer Celik, le porte-parole du parti islamiste-conservateur AKP du président Recep Tayyip Erdogan. "Diriger des armes vers le littoral turc, c'est une sottise", a-t-il ajouté sur Twitter. Dimanche, le ministre turc des Affaires étrangères avait qualifié l'arrivée de militaires grecs à Kastellorizo de "provocation", dénonçant une violation de son statut d'île démilitarisée fixé par un traité datant de 1947.

"Nous rejetons les tentatives illégitimes visant à modifier le statut de cette île", avait déclaré le ministère dans un communiqué.

Vendredi, l'AFP a publié des photos montrant l'arrivée de militaires grecs armés à Kastellorizo. Ces images ont été largement reprises par les médias turcs.

Selon un responsable grec, des militaires étaient déjà présents sur l'île avant cette date et l'arrivée des soldats vendredi s'inscrivait dans le cadre d'une rotation des effectifs. L'île de Kastellorizo est l'un des principaux points de discordance entre la Turquie et la Grèce dans leur dispute concernant le partage des immenses réserves gazières découvertes ces dernières années en Méditerranée orientale.

Athènes soutient que le droit d'exploiter les ressources naturelles autour de cette île lui appartient. Mais Ankara refuse, estimant que cela reviendrait à priver la Turquie de dizaines de milliers de km² de mer et à l'"emprisonner à l'intérieur de ses côtes".

L'escalade des tensions actuelle a d'ailleurs été déclenchée par le déploiement d'un navire de recherche sismique turc dans des eaux revendiquées par Athènes au sud de Kastellorizo, le 10 août.

Affichant son inflexibilité en dépit des menaces de sanctions européennes, la Turquie a plusieurs fois prolongé la mission de son navire de recherche, l'Oruç Reis.



Malgré la suspension de l'impression,
les journalistes sont toujours sur le terrain et l'accès
est gratuit à la presse citoyenne

La presse nationale aux premiers rangs sur tous les fronts

Sur le web ou en kiosques

Votre soutien, Notre avenir

La presse professionnelle,
antivirus contre l'infox



OFFICE NATIONAL DE L'ELECTRICITE ET DE L'EAU POTABLE (ONEE) Branche Eau DIRECTION REGIONALE DES PROVINCES SAHARIENNES Entretien des espaces verts pour les stations relevant de SP8/1 AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT- N° 19/DR8/SP8/1/2020

Séance publique La Direction Régionale des Provinces Sahariennes de l'ONEE- Branche Eau, sise à Laâyoune, lance le présent appel d'offres qui concerne : Entretien des espaces verts pour les stations relevant de SP8/1.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de la consultation.

L'estimation du coût des prestations s'élève à 180.000,00 DH TTC.

Le montant du cautionnement provisoire est fixé à 3.000 DH.

Le dossier d'appel d'offres est consultable et téléchargeable sur le portail des marchés publics à l'adresse : <https://www.marchespublics.gov.ma/>.

Le règlement des achats de l'ONEE et les cahiers généraux sont consultables et téléchargeables à partir du site internet des achats de l'ONEE - Branche Eau à l'adresse : <http://www.onep.ma/> (Espace Entreprise - rubrique Achats).

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à l'adresse suivante : Bureau d'ordre de la Direction Régionale des Provinces Sahariennes de l'ONEE- Branche Eau Quartier Administratif, Avenue de la Mecque - Laâyoune, Tel : 0528 89 36 56- Fax : 0528 89 24 93.

Le dossier d'appel d'offres est remis gratuitement aux candidats.

En cas d'envoi du dossier d'appel d'offres par la poste à un candidat, sur sa demande écrite et à ses frais, l'ONEE- Branche Eau n'est pas responsable d'un quelconque problème lié à la réception du dossier par le destinataire.

Les plis des concurrents, établis et présentés conformément aux prescriptions du règlement de la consultation, doivent être : - soit déposés contre récépissé au Bureau d'Ordre de la Di-

rection Régionale des Provinces Sahariennes de l'ONEE- Branche Eau Quartier Administratif, BP N° 22, Avenue de la Mecque - Laâyoune. avant la date et l'heure fixées pour la séance d'ouverture des plis.

- soit envoyés par courrier recommandé avec accusé de réception au Bureau d'Ordre de la Direction Régionale des Provinces Sahariennes de l'ONEE- Branche Eau Quartier Administratif, BP N° 22, Avenue de la Mecque - Laâyoune avant la date et l'heure de la séance d'ouverture des plis.

- soit remis au président de la commission d'appel d'offres en début de la séance publique d'ouverture des plis.

L'ouverture publique des plis aura lieu le 2 septembre 2020 à partir de 10 H [heure locale] à la Direction Régionale des Provinces Sahariennes de l'ONEE- Branche Eau Quartier Administratif, Avenue de la Mecque - Laâyoune, Tel : 0528 89 36 56- Fax : 0528 89 24 93.

N°6795/PC

ROYAUME DU MAROC MINISTERE DE L'INTERIEUR PROVINCE DE KHENIFRA SERVICE DES MARCHES AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT 16/2020/INDH Le 29 Septembre 2020 à 10 heures, il sera procédé dans les bureaux de M. Le Gouverneur de la Province de Khénifra à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix concernant :

Equipement de dar Al Oumouma au centre Ait Ishaq - Province de Khénifra Le dossier d'appel d'offres peut être retiré auprès service provincial des marchés relevant du Secrétariat Général de la Province de Khénifra, il peut également être télé-chargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de Deux

mille cinq cent dirhams (2.500,00 dhs).

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de Cent soixante neuf mille quatre cent seize dirhams TTC (169.416,00 Dhs TTC)

Le présent appel d'offres est réservé aux petites et moyennes entreprises, aux coopératives, aux unions de coopératives et à l'auto-entrepreneur.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29, 31, 148, 149 et 150 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics, et l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n° 20-14 du 8 Kaada 1435 (4 Septembre 2014) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics.

Les concurrents peuvent : - Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau d'ordre au Secrétariat Général de la Province de Khénifra ; - Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ; - Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis. - Soit les déposer par voie électronique au portail des marchés publics.

Les échantillons pour les articles 1, 2, 3, 4, 5, 6, 10, 11, 16, 22, 25, 27, 34, 36 et 68 et les prospectus, notices et catalogues pour les articles 8, 12, 13, 20, 21, 23, 47, 55, 56, 57, 59, 62, 63, 64, 66, 67 et 71 du bordereau des prix sont exigés par le dossier d'appel d'offres et doivent être déposés au service provincial des marchés relevant du Secrétariat Général de la Province de Khénifra avant le 28 Septembre 2020 à 10 heures.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 09 du règlement de consultation.

N°6796/PA

RIDIL Société à responsabilité limitée Au capital de 100.000 Dirhams Siège social: 57 BD JININE LOT RATC HAY AL QODS BERNOUSSI CASABLANCA R.C. : 386479

AVIS DE MODIFICATION Suivant acte sous seing privé

en date du 09/07/2020 à CASABLANCA, il a été décidé ce qui suit :

1-CESION DES PARTS SOCIALES : MR RIDA AHIB et MR ADIL AIT TMILLA, cèdent, au cessionnaire MR ADNANE ASSAKHEN qui accepte mille (1000) parts d'intérêts de la société RIDIL.

Le prix de cession, soit dix mille (10 000 DH) dirhams a été remis ce jour par le cessionnaire au cédant proportionnellement aux parts cédées.

2-DEMISSION DES COGERANTS : MR RIDA AHIB et MR ADIL AIT TMILLA, sont démissionnaires de la gérance de la société RIDIL SARL à compter du 09/07/2020

3-NOMINATION DU NOUVEAU GERANT UNIQUE : MR ADNANE ASSAKHEN Né le 27/07/1981 titulaire de la CIN N° BK220463 demeurant à 387 BD SIDI ABDERRAHMANE HAY SALAM CASABLANCA est nommé Gérant unique de la société RIDIL à compter du 09/07/2020

4-TRANSFORMATION SARL à SARL AU : L'ensemble des parts étant réunis entre les mains d'une seule personne il a été constaté et approuvé la transformation de la forme juridique de la société SARL à SARL AU.

4-MODIFICATION DE L'OBJET SOCIAL : L'assemblée décide de modifier l'objet social de la société comme suit :

La société a pour objet tant au Maroc qu'à l'étranger tant pour son compte que pour le compte des tiers :

Installations d'équipement de télécommunication

5-CHANGEMENT DE DENOMINATION : L'assemblée décide de changer la dénomination de la société. Ainsi la société portera sur tous les documents juridiques commerciaux administratifs. Publicitaires ou autres la dénomination INTEL FIBRE

Dépôt légal : au greffe du tribunal de commerce de Casablanca le 25/08/2020 sous le numéro 743821

N°6797/PA

ROYAUME DU MAROC MINISTERE DE L'INTERIEUR REGION BENI MELLAL KHENIFRA PROVINCE D'AZILAL COMMUNE D'AZILAL

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° :16/2020 /C.AZ

Le 25 septembre 2020 à 10 heures, il sera procédé, dans la salle des réunions de la commune d'Azilal à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour :

Construction de poste de transformation électrique

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau de chef de la division technique de la commune d'Azilal, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés public de l'état www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à un montant de : **Quinze mille dirhams (15.000,00dhs)**

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : **six cent soixante onze mille cent soixante dix-neuf dirhams, 26cts (671179,26dhs)**

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29, et 31 du décret n°02-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent : - Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau d'ordre de la commune d'Azilal ; - Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ; - Soit les déposer sous format électronique et ce avant la date d'ouverture des plis ; - Soit les remettre directement au Président de la commission d'appel d'offre au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de consultation. Cemarché sera réservé pour les entreprises qualifiées et classées selon les exigences ci-après du système de qualification et de classification demandé comme suit :

Secteur	Classe minimale	Qualification exigée
J	4	J6

Pour les concurrents non installés au Maroc doivent produire : Les pièces demandées à l'article 10 du règlement de consultation.

N°6801/PA

INTERNATIONAL PIECES DE RECHANGE MAROC S.A.R.L CONSTITUTION

I/ Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Casablanca du 19 aout 2020, il a été établis les statuts d'une Société SARL dont les caractéristiques sont les suivantes :

DENOMINATION : « INTERNATIONAL PIECES DE RECHANGE MAROC »SARL

• Achat et vente de pièce de rechange des camions, automobiles, engins, machines, outils industriels et accessoires.

SIEGE SOCIAL : Groupe Attakkaddoum Gh2-17, 2eme Etg Sidi Bernoussi Casablanca.

DUREE : 99 ans. CAPITAL : Fixé à 100.000,00 Dirhams divisé en 1.000 parts de 100 dirhams chacune entièrement libérées en espèce et qui ont été attribuées aux associés :

- Mr. YOUSSEF ARDONE 500 parts - Mr. RACHID BOUGASSE 500 parts

GERANCE : la société est gérée par les co-gérants : M. YOUSSEF ARDONE et Mr RACHID BOUGASSE avec signature conjointe.

EXERCICE SOCIAL : Du 1er Janvier au 31 décembre.

II/ Le dépôt légal a été effectué au G.T.C de Casablanca le 28/08/2020 sous le N°744284.

N°6798/PA

BEST NUTRITION-SARL GROUPE ATTAKADDOUME GH2-17,2ME ETG SIDI BERNOUSSI -CASABLANCA CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP en date du 23/07/2020, il a été établis les Statuts d'une Société SARL dont les caractéristiques sont les suivantes:

Dénomination : BEST NUTRITION

Forme Juridique : SARL

Objet: ENTREPRENEUR, MARCHAND ET FABRICANT DE PRODUITS AGRICOLES.

Siège Social : Groupe Attakad-doume Gh2-17,2me Etg Sidi Bernoussi, Casablanca.

DUREE : 99 ans. Capital Social : Fixé à 300.000,00 DHS (Trois Cent Mille Dirhams) divisé en 3000 Parts Sociales de 100 Dhs chacune :

• Mr. EDALAHYANE MUSTAPHA... 1500 Parts Sociales. • Mr. KHARBOUCH ABID1500 Parts Sociales.

GERANCE : * Mr. EDALAHYANE MUSTAPHA, gérant de la Société. * Mr. KHARBOUCH ABID, associé de la Société

Le dépôt légal a été effectué au tribunal de Commerce de Casablanca le 28/08/2020 Sous le N° 744183, RC N° 470325.

N°6799/PA

Société: APM TECHNOLOGIE SARL ADDRESS: 10 RUE DE LIBERTE ETG N°3 APPRT N°5 CASABLANCA CAPITAL SOCIAL: 100 000.00 DHS (Cent mille dhs)

L'Assemblée générale extraordinaire présentement réunie en date du 17/08/2020, prend acte que :

1- Mme. LAHRECH AICHA, soussignée de première part cède et transfère par ces présentes sous les garanties habituelles et de droit deux cent cinquante (250) parts sociales de cent (100) DHS chacune lui appartenant dans la société « APM TECHNOLOGIE » à MME. FATIHA BENDAMI

Mme. LAHRECH AICHA et MME. FATIHA BENDAMI d'une part seront subrogés dans tous les droits et obligations attachés aux parts présentement cédées

- L'Assemblée générale extraordinaire présentement réunie décide d'accepter la démission de MME EL ABASSI SAADIA de ces fonctions de la gérance et la nomination de Mme. FATIHA BENDAMI gérante unique de la société « APM TECHNOLOGIE » pour une durée illimitée.

Dépôt légal a été effectué au tribunal de commerce de Casablanca .744377

N°6800/PA

ROYAUME DU MAROC MINISTERE DE L'INTERIEUR WILAYA REGION GUELIMM-OUED NOUN PROVINCE DE GUELIMM SECRETARIAT GENERAL DIVISION DES BUDGETS ET MARCHES

Avis rectificatif

LA CONSULTATION ARCHITECTURALE N° 01/CA-BG/2020

L'étude architecturale et le suivi des travaux de construction de 14 logements de fonction à la province de Guelmim.

Il est porté à la connaissance des architectes que :

- 1- La date d'ouverture des plis est reportée jusqu'au 17 Septembre 2020 à 11h00 min.
- 2- Le reste de l'avis de la consultation architecturale est sans changement.

N°6802/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Agriculture,
de la Pêche Maritime, du
Développement Rural
et des Eaux et Forêts
AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT SUR OFFRE DES
PRIX EN SEANCE
PUBLIQUE

N° 14/DRAO/2020
Le 25 Septembre 2020 à 10
heures, il sera procédé au
siège de la Direction Régio-
nale de l'Agriculture de
l'Oriental à Oujda à l'ouver-
ture des plis relative à l'ap-
pel d'offres sur offres de
prix relatif au Transport
des aliments de bétail autre
que la paille, le foin et le son
de production locale au
profit des éleveurs relevant
de la zone d'action de la Di-
rection Régionale de l'Agric-
ulture de l'Oriental-
Oujda en lot unique.
Le dossier d'appel d'offres
peut être retiré au bureau
de service de la logistique
de la Direction Régionale
de l'Agriculture de l'Oriental
à Oujda Bd Moustapha
Loujidi, Route AouintEssrak
Oujda, il peut être égale-
ment téléchargé à partir
du portail du marché de
l'état [www.marchespub-
lics.gov.ma](http://www.marchespub-
lics.gov.ma).

- le cautionnement provisoire
est fixé à la somme de :
Vingt Mille Dirhams (20
000,00 DH) TTC.
- l'estimation des couts des
prestations est de (723
900,00Dhs) Sept Cent Vingt
Trois Mille Neuf Cent Di-
rhams TTC.

Le contenu, la présentation
ainsi que le dépôt des do-
ssiers des concurrents doi-
vent être conformes aux
dispositions des articles 27,
29 et 31 du décret n° 02-12-
349 relatif aux marchés pu-
blics.

Les concurrents peuvent :
- soit envoyer, par courrier
recommandé avec accusé
de réception, au bureau
précité Bd MoustaphaLou-
jidi, Route AouintEssrakBP
704-Oujda ;

- soit déposer contre récé-
pissé leurs plis au secréta-
riat de la Direction
Régionale de l'Agriculture
de l'Oriental à Oujda.

- Soit les transmettre par voie
électronique dans les con-
ditions prévues à l'arrêté du
Ministre de l'Economie et
Finances 14.20 du 4 septem-
bre 2014.

- soit les remettre au prési-
dent de la commission
d'appel d'offres au début de
la séance et avant l'ouver-
ture des plis.

Les pièces justificatives à
fournir sont celles prévues
par l'article 11 du règlement
de Consultation.

N°6790/PA

OFFICE NATIONAL DE
L'ELECTRICITE ET DE
L'EAU POTABLE (ONEE)
Branche Eau
DIRECTION REGIONALE
DES PROVINCES
SAHARIENNES
RENOUVELLEMENT DES
CIRCUITS PNEUMA-
TIQUES DE LA STATION
DE TRAITEMENT
DE SIDI KHATTARI
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT- N°
23/DR8/AM8/1/2020
Séance publique
La Direction Régionale des

Provinces Saharienne de
l'ONEE-Branche Eau, sise
à Laâyoune, lance le présent
appel d'offres qui concerne
:Renouvellement des cir-
cuits pneumatiques de la
station de traitement SIDI
KHATTARI.

Les pièces justificatives à
fournir sont celles prévues
par l'article 10 du règlement
de la consultation.

L'estimation du coût des
prestations s'élève à
720.000,00 DH TTC.
Le montant du cautionnement
provisoire est fixé à
7.200DH.

Le dossier d'appel d'offres
est consultable et téléchar-
geable sur le portail des
marchés publics à l'adresse
: [https://www.marchespub-
lics.gov.ma/](https://www.marchespub-
lics.gov.ma/).

Le règlement des achats de
l'ONEE et les cahiers géné-
raux sont consultables et télé-
chargeables à partir du
site internet des achats de
l'ONEE - Branche Eau à
l'adresse : <http://www.onep.ma/>
: (Espace Entreprise - ru-
brique Achats).

Le dossier d'appel d'offres
peut être retiré à l'adresse
suivante :
- Bureau d'ordre de la Di-
rection Régionale des Pro-
vinces Sahariennes de
l'ONEE - Branche Eau
Quartier Administratif,
Avenue de la Mecque -
Laâyoune, Tel : 0528 89 36
56-Fax : 0528 89 24 93.

Le dossier d'appel d'offres
est remis gratuitement aux
candidats.
En cas d'envoi du dossier
d'appel d'offres par la poste
à un candidat, sur sa de-
mande écrite et à ses frais,
l'ONEE-Branche Eau n'est
pas responsable d'un quel-
conque problème lié à la ré-
ception du dossier par le
destinataire.

Les plis des concurrents,
établis et présentés confor-
mément aux prescriptions
du règlement de la consulta-
tion, doivent être :
- soit déposés contre récé-
pissé au Bureau d'Ordre de
la Direction Régionale des
Provinces Sahariennes de
l'ONEE - Branche Eau
Quartier Administratif, BP
N° 22, Avenue de la
Mecque - Laâyoune, avant
la date et l'heure fixées
pour la séance d'ouverture
des plis - soit envoyés par
courrier recommandé avec
accusé de réception au Bu-
reau d'Ordre de la Direc-
tion Régionale de la Direc-
tion Régionale des Pro-
vinces Sahariennes de
l'ONEE - Branche Eau
Quartier Administratif, BP
N° 22, Avenue de la
Mecque - Laâyoune, avant
la date et l'heure de la séance
d'ouverture des plis.

- soit remis au président de
la commission d'appel d'of-
fres en début de la séance
publique d'ouverture des
plis. L'ouverture publique
des plis aura lieu le 24 Sep-
tembre 2020 à partir de 10
H[heure locale] à la Direc-
tion Régionale des Pro-
vinces Sahariennes de
l'ONEE - Branche Eau
Quartier Administratif,
Avenue de la Mecque -
Laâyoune, Tel : 0528 89 36
56-Fax : 0528 89 24 93.

Le dossier d'appel d'offres
est remis gratuitement aux
candidats.

En cas d'envoi du dossier
d'appel d'offres par la poste
à un candidat, sur sa de-
mande écrite et à ses frais,
l'ONEE-Branche Eau n'est
pas responsable d'un quel-
conque problème lié à la ré-
ception du dossier par le
destinataire.

Les plis des concurrents,
établis et présentés confor-
mément aux prescriptions
du règlement de la consulta-
tion, doivent être :
- soit déposés contre récé-
pissé au Bureau d'Ordre de
la Direction Régionale des
Provinces Sahariennes de
l'ONEE - Branche Eau à
l'adresse : <http://www.onep.ma/>
: (Espace Entreprise - ru-
brique Achats).

Le dossier d'appel d'offres
peut être retiré à l'adresse
suivante :
- Bureau d'ordre de la Di-
rection Régionale des Pro-
vinces Sahariennes de
l'ONEE - Branche Eau
Quartier Administratif, BP
N° 22, Avenue de la
Mecque - Laâyoune, avant
la date et l'heure fixées

pour la séance d'ouverture
des plis - soit remis au
président de la commission
d'appel d'offres en début
de la séance publique
d'ouverture des plis.
L'ouverture publique
des plis aura lieu le 24 Sep-
tembre 2020 à partir de 10
H[heure locale] à la Direc-
tion Régionale des Pro-
vinces Sahariennes de
l'ONEE - Branche Eau
Quartier Administratif,
Avenue de la Mecque -
Laâyoune, Tel : 0528 89 36
56-Fax : 0528 89 24 93.

concernant le présent appel
d'offres ou les documents y
afférents, contacter : Service
Achats de la Direction Ré-
gionale des Provinces Saha-
riennes de l'ONEE-
Branche Eau Quartier Ad-
ministratif, Avenue de la
Mecque - Laâyoune, Tel :
0528 89 36 56-Fax : 0528 89
24 93.

N°6791/PC

Office NATIONAL DE
L'ELECTRICITE ET DE
L'EAU POTABLE (ONEE)
Branche Eau

DIRECTION REGIONALE
DES PROVINCES
SAHARIENNES

Travaux de réhabilitation
des locaux techniques et
ouvrages d'exploitation
des centres relevant
de l'AS8/1.

AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT-
N°22/DR8/AS8/1/2020
Séance publique

La Direction Régionale des
Provinces Saharienne de
l'ONEE-Branche Eau, sise
à Laâyoune, lance le présent
appel d'offres qui concerne
:Travaux de réhabilitation
des locaux techniques et
ouvrages d'exploitation des
centres relevant de l'AS8/1.
Les pièces justificatives à
fournir sont celles prévues
par l'article 10 du règlement
de la consultation.

L'estimation du coût des
prestations s'élève à
780.000,00 DH TTC.
Le montant du cautionnement
provisoire est fixé à
7.800 DH.

Le dossier d'appel d'offres
est consultable et téléchar-
geable sur le portail des
marchés publics à l'adresse
: [https://www.marchespub-
lics.gov.ma/](https://www.marchespub-
lics.gov.ma/).

Le règlement des achats de
l'ONEE et les cahiers géné-
raux sont consultables et télé-
chargeables à partir du
site internet des achats de
l'ONEE - Branche Eau à
l'adresse : <http://www.onep.ma/>
: (Espace Entreprise - ru-
brique Achats).

Le dossier d'appel d'offres
peut être retiré à l'adresse
suivante :
- Bureau d'ordre de la Di-
rection Régionale des Pro-
vinces Sahariennes de
l'ONEE - Branche Eau
Quartier Administratif,
Avenue de la Mecque -
Laâyoune, Tel : 0528 89 36
56-Fax : 0528 89 24 93.

Le dossier d'appel d'offres
est remis gratuitement aux
candidats.

En cas d'envoi du dossier
d'appel d'offres par la poste
à un candidat, sur sa de-
mande écrite et à ses frais,
l'ONEE-Branche Eau n'est
pas responsable d'un quel-
conque problème lié à la ré-
ception du dossier par le
destinataire.

Les plis des concurrents,
établis et présentés confor-
mément aux prescriptions
du règlement de la consulta-
tion, doivent être :
- soit déposés contre récé-
pissé au Bureau d'Ordre de
la Direction Régionale des
Provinces Sahariennes de
l'ONEE - Branche Eau
Quartier Administratif, BP
N° 22, Avenue de la
Mecque - Laâyoune, avant
la date et l'heure fixées

pour la séance d'ouverture
des plis - soit envoyés par
courrier recommandé avec
accusé de réception au Bu-
reau d'Ordre de la Direc-
tion Régionale des Pro-
vinces Sahariennes de
l'ONEE- Branche Eau
Quartier Administratif, BP
N° 22, Avenue de la
Mecque - Laâyoune, avant
la date et l'heure de la séance
d'ouverture des plis.

- soit remis au président de
la commission d'appel d'of-
fres en début de la séance
publique d'ouverture des
plis. L'ouverture publique
des plis aura lieu le 24 sep-
tembre 2020 à partir de 10
H[heure locale] à la Direc-
tion Régionale des Pro-
vinces Sahariennes de
l'ONEE - Branche Eau
Quartier Administratif,
Avenue de la Mecque -
Laâyoune

Pour toute demande
d'éclaircissement, rensei-
gnement ou réclamation
concernant le présent appel
d'offres ou les documents y
afférents, contacter : Service
Achats de la Direction Ré-
gionale des Provinces Saha-
riennes de l'ONEE-
Branche Eau Quartier Ad-
ministratif, Avenue de la
Mecque - Laâyoune, Tel :
0528 89 36 56-Fax : 0528 89
24 93.

N°6792/PC

OFFICE NATIONAL DE
L'ELECTRICITE ET DE
L'EAU POTABLE (ONEE)
Branche Eau

DIRECTION REGIONALE
DES PROVINCES
SAHARIENNES

Acquisition des poches et
cartouches pour les micros
filtres des SD et de démi-
néralisation de DR8.

AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT-
N° 20/DR8/SP8/1/2020
Séance publique

La Direction Régionale des
Provinces Saharienne de
l'ONEE-Branche Eau, sise
à Laâyoune, lance le présent
appel d'offres qui concerne
:Acquisition des poches et
cartouches pour les micros
filtres des SD et de démini-
ralisation de DR8.

Les pièces justificatives à
fournir sont celles prévues
par l'article 10 du règlement
de la consultation.

L'estimation du coût des
prestations s'élève à
720.000,00 DH TTC.
Le montant du cautionnement
provisoire est fixé à
7.200DH.

Le dossier d'appel d'offres
est consultable et téléchar-
geable sur le portail des
marchés publics à l'adresse
: [https://www.marchespub-
lics.gov.ma/](https://www.marchespub-
lics.gov.ma/).

Le règlement des achats de
l'ONEE et les cahiers géné-
raux sont consultables et télé-
chargeables à partir du
site internet des achats de
l'ONEE - Branche Eau à
l'adresse : <http://www.onep.ma/>
: (Espace Entreprise - ru-
brique Achats).

Le dossier d'appel d'offres
peut être retiré à l'adresse
suivante : - Bureau d'ordre
de la Direction Régionale
des Provinces Sahariennes
de l'ONEE - Branche Eau
Quartier Administratif,
Avenue de la Mecque -

Laâyoune, Tel : 0528 89 36
56-Fax : 0528 89 24 93.
Le dossier d'appel d'offres
est remis gratuitement aux
candidats.

En cas d'envoi du dossier
d'appel d'offres par la poste
à un candidat, sur sa de-
mande écrite et à ses frais,
l'ONEE-Branche Eau n'est
pas responsable d'un quel-
conque problème lié à la ré-
ception du dossier par le
destinataire.

Les plis des concurrents,
établis et présentés confor-
mément aux prescriptions
du règlement de la consulta-
tion, doivent être :

- soit déposés contre récé-
pissé au Bureau d'Ordre de
la Direction Régionale des
Provinces Sahariennes de
l'ONEE - Branche Eau
Quartier Administratif, BP
N° 22, Avenue de la
Mecque - Laâyoune, avant
la date et l'heure fixées
pour la séance d'ouverture
des plis.

- soit envoyés par courrier
recommandé avec accusé
de réception au Bureau
d'Ordre de la Direction Ré-
gionale des Provinces Saha-
riennes de l'ONEE-
Branche Eau Quartier Ad-
ministratif, BP N° 22, Avenue
de la Mecque - Laâyoune, avant
la date et l'heure fixées
pour la séance d'ouverture
des plis.

- soit remis au président de
la commission d'appel d'of-
fres en début de la séance
publique d'ouverture des
plis.

L'ouverture publique des
plis aura lieu le 24 Septem-
bre 2020 à partir de 10
H[heure locale] à la Direc-
tion Régionale des Pro-
vinces Sahariennes de
l'ONEE - Branche Eau
Quartier Administratif, BP
N° 22, Avenue de la
Mecque - Laâyoune, avant
la date et l'heure fixées
pour la séance d'ouverture
des plis.

- soit envoyés par courrier
recommandé avec accusé
de réception au Bureau
d'Ordre de la Direction Ré-
gionale des Provinces Saha-
riennes de l'ONEE-
Branche Eau Quartier Ad-
ministratif, BP N° 22, Avenue
de la Mecque - Laâyoune, avant
la date et l'heure fixées
pour la séance d'ouverture
des plis.

N°6793/PC

Office NATIONAL DE
L'ELECTRICITE ET DE
L'EAU POTABLE (ONEE)
Branche Eau

DIRECTION REGIONALE
DES PROVINCES SAHARIENNES

Réhabilitation des anciens
puits et forages des centres
Laâyoune et Tarfaya

AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT-
N°21/DR8/SP8/1/2020
Séance publique

La Direction Régionale des
Provinces Saharienne de
l'ONEE-Branche Eau, sise
à Laâyoune, lance le présent
appel d'offres qui concerne
:Réhabilitation des anciens
puits et forages des centres
Laâyoune et Tarfaya.

Les pièces justificatives à
fournir sont celles prévues
par l'article 10 du règlement
de la consultation.

L'estimation du coût des
prestations s'élève à

600.000,00 DH TTC.

Le montant du cautionnement
provisoire est fixé à
6.000 DH.

Le dossier d'appel d'offres
est consultable et téléchar-
geable sur le portail des
marchés publics à l'adresse
: [https://www.marchespub-
lics.gov.ma/](https://www.marchespub-
lics.gov.ma/).

Le règlement des achats de
l'ONEE et les cahiers géné-
raux sont consultables et télé-
chargeables à partir du
site internet des achats de
l'ONEE - Branche Eau à
l'adresse : <http://www.onep.ma/>
: (Espace Entreprise - ru-
brique Achats).

Le dossier d'appel d'offres
peut être retiré à l'adresse
suivante :
- Bureau d'ordre de la Di-
rection Régionale des Pro-
vinces Sahariennes de
l'ONEE - Branche Eau
Quartier Administratif,
Avenue de la Mecque -
Laâyoune, Tel : 0528 89 36
56-Fax : 0528 89 24 93.

Le dossier d'appel d'offres
est remis gratuitement aux
candidats.

En cas d'envoi du dossier
d'appel d'offres par la poste
à un candidat, sur sa de-
mande écrite et à ses frais,
l'ONEE-Branche Eau n'est
pas responsable d'un quel-
conque problème lié à la ré-
ception du dossier par le
destinataire.

Les plis des concurrents,
établis et présentés confor-
mément aux prescriptions
du règlement de la consulta-
tion, doivent être :

- soit déposés contre récé-
pissé au Bureau d'Ordre de
la Direction Régionale des
Provinces Sahariennes de
l'ONEE - Branche Eau
Quartier Administratif, BP
N° 22, Avenue de la
Mecque - Laâyoune, avant
la date et l'heure fixées
pour la séance d'ouverture
des plis.

- soit envoyés par courrier
recommandé avec accusé
de réception au Bureau
d'Ordre de la Direction Ré-
gionale des Provinces Saha-
riennes de l'ONEE-
Branche Eau Quartier Ad-
ministratif, BP N° 22, Avenue
de la Mecque - Laâyoune, avant
la date et l'heure fixées
pour la séance d'ouverture
des plis.

- soit remis au président de
la commission d'appel d'of-
fres en début de la séance
publique d'ouverture des
plis. L'ouverture publique
des plis aura lieu le 24 Sep-
tembre 2020 à partir de 10
H[heure locale] à la Direc-
tion Régionale des Pro-
vinces Sahariennes de
l'ONEE - Branche Eau
Quartier Administratif, BP
N° 22, Avenue de la
Mecque - Laâyoune, avant
la date et l'heure de la séance
d'ouverture des plis.

- soit remis au président de
la commission d'appel d'of-
fres en début de la séance
publique d'ouverture des
plis. L'ouverture publique
des plis aura lieu le 24 Sep-
tembre 2020 à partir de 10
H[heure locale] à la Direc-
tion Régionale des Pro-
vinces Sahariennes de
l'ONEE - Branche Eau
Quartier Administratif,
Avenue de la Mecque -
Laâyoune

Pour toute demande
d'éclaircissement, rensei-
gnement ou réclamation
concernant le présent appel
d'offres ou les documents y
afférents, contacter : Service
Achats de la Direction Ré-
gionale des Provinces Saha-
riennes de l'ONEE-
Branche Eau Quartier Ad-
ministratif, Avenue de la
Mecque - Laâyoune,
Tel : 0528 89 36 56-Fax : 0528
89 24 93.

N°6794/PC

OFFICE NATIONAL DE L'ELECTRICITE ET DE L'EAU POTABLE (ONEE) Branche Eau DIRECTION REGIONALE DU TENSIFT AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT- N°86/DR2/2020 Séance publique La Direction Régionale du Tensift de l'ONEE- Branche Eau, sise à Marrakech, lance le présent appel d'offres qui concerne: RENFORCEMENT DE L'AEP DES LOCALITES DU NORD DE SAFILOT : GENIE CIVIL Le financement du projet objet du présent appel d'offres sera assuré par la Banque

Européenne d'Investissement(BEI 7). Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de la consultation. L'estimation du coût des prestations s'élève à 2 712 996,00 DH TTC. Le montant du cautionnement provisoire est fixé à 27 200,00 DH. Le dossier de consultation est consultable et téléchargeable sur le portail des marchés publics à l'adresse : <https://www.marchespublics.gov.ma/>. Les plis des concurrents, établis et présentés conformément

aux prescriptions du règlement de la consultation, doivent être : - Soit déposés contre récépissé au Bureau d'Ordre de la Direction Régionale du Tensift de l'ONEE - Branche Eau, Boulevard Mohamed V- Angle Rue Badr, Gueliz- Marrakech, avant la date et l'heure fixées pour la séance d'ouverture des plis. - Soit envoyés par courrier recommandé avec accusé de réception au Bureau d'Ordre de la Direction Régionale du Tensift de l'ONEE - Branche Eau, Boulevard Mohamed V- Angle Rue Badr, Gueliz BP : 631 - Marrakech, avant la date

et heure de la séance d'ouverture des plis. - Soit remis à la commission d'appel d'offres en début de la séance d'ouverture des plis. L'ouverture des plis aura lieu le Jeudi 01 Octobre 2020 à 09h :30 à la Direction Régionale du Tensift de l'ONEE - Branche Eau, sis à l'adresse sus indiquée. Les demandes d'éclaircissement doivent être formulé uniquement sur le portail des marchés publics. Le règlement des achats de l'ONEE et les cahiers généraux sont consultables et téléchargeables à partir du site internet des achats de l'ONEE- Branche Eau à l'adresse : <http://www.onep.ma> (Espace entreprise - rubrique Achats)

à la réalisation de transactions immobilières et d'opérations de rachat ou de rapprochement de sociétés en relation avec le secteur de la sécurité. III- Durée : 99 années sauf dissolution anticipée ou prorogation ; IV- Siège social : 7 rue Ahmed Touki 2 étage Casablanca V- Capital : 100.000,00 DH divisé en 1000 parts sociales de 100 DH chacune, attribuées : Madame Wafa El Bennani : 600 parts sociales Madame Hafida El Bardi : 400 parts sociales Total : 1000 parts sociales VI- La gérance : Madame El Bennani Wafa La société sera, en conséquence, valablement engagée par la signature unique de la gérante unique qui est nommé.

quence, valablement engagée par la signature séparée de l'un des deux cogérants sus-nommés.

N° 6831/PA

Net Voyage SARL A.U Aux termes d'un PV d'AGE en date du 23-07-2020 de la société dite « Net Voyage », société à responsabilité limitée à associé unique au capital de 200.000,00 dirhams dont le siège social est fixé à : Avenue Mohammed VI N° 1709 Jamila 3, Casablanca. L'associé unique décide d'augmenter le capital social de la société qui va passer de 200.000,00 DH à 500.000,00 DH.

Soit une augmentation en numéraires de 300.000,00 DH par l'émission de 3000 parts sociales nouvelles. Les parts nouvelles, ainsi créées, assujetties à toutes les dispositions statutaires seront assimilées aux parts anciennes et jouiront des mêmes droits. Après cette opération, la répartition nouvelle devient : M. Nahi Mhamed (500.000,00 DH) (1000 parts sociales de 100 DH chacune).

- En conséquence de l'augmentation du capital décidée ci-dessus, l'associé unique décide de modifier les articles 7 des statuts. Le dépôt légal a été effectué au greffe du tribunal de commerce de Casablanca le 19-08-2020 sous le N° 17834. Dépôt N° 743639.

N° 6832/PA

MASTER INOV

Aux termes d'un acte les associés ont établi les Statuts d'une S.A.R.L.A.U Dénomination : MASTER INOV Siège social: HAY AL QODS RES ISLANE BI N° 6 EIG 1 BERNOUSSI CASABLANCA Objet : TRANSPORT DE MARCHANDISES Capital : 100.000 DH, Divisé en 1000 parts de 100DH chacune, Se trouvent actuellement réparties comme suit : Mme EL ACHARI MANALE 1000 Parts La gérance : la société sera administrée par une gérante unique, Mme EL ACHARI MANALE comme gérante unique Le dépôt légal et effectué auprès du CRI de Casablanca. Sous le N° 470473

N°6786 /PA

ROYAUME DU MAROC MINISTERE DE L'INTERIEUR PROVINCE D'IFRANE SECRETARIAT GENERAL SERVICE DES MARCHES

AVIS MODIFICATIF DE L'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 09/2020/INDH

Il est porté à la connaissance du public et des concurrents que l'Appel d'Offres Ouvert N°09/2020/INDH est modifié comme suit :

Le 15/09/2020 à 10h 00mn, Il sera procédé, dans les bureaux du secrétariat général de la province d'Ifrane à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix, pour : Acquisition de deux véhicules utilitaires pour Dar Tadamoune et Dar Al Amane « Province d'Ifrane ».

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au service des marchés de la DBM MG du secrétariat général de la province d'Ifrane, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : (www.marchespublics.gov.ma).

- Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Cinq Mille Dirhams (5 000,00 Dhs).

- L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Deux Cent Quatre Vingt Dix Mille Dirhams (297 000,00 Dhs).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent : - Soit déposer contre récépissé leurs plis au service des marchés de la DBM MG du secrétariat général de la province. - Soit les envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité - Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis. - Soit transmettre leurs dossiers par voie électronique.

Les catalogues, prototypes, prospectus, notices ou autres documents techniques exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés au service des marchés de la DBM MG du Secrétariat Général de la province d'Ifrane avant le 14/09/2020 à 10 h 00mn (heure limite pour le dépôt des catalogues).

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 8 du règlement de consultation.

N°6789 /PA

ROYAUME DU MAROC MINISTERE DE L'INTERIEUR PROVINCE D'IFRANE SECRETARIAT GENERAL SERVICE DES MARCHES

AVIS MODIFICATIF DE L'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 10/2020/INDH

Il est porté à la connaissance du public et des concurrents que l'Appel d'Offres Ouvert N°10/2020/INDH est modifié comme suit :

Le 15/09/2020 à 12h 00mn, Il sera procédé, dans les bureaux du secrétariat général de la province d'Ifrane à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix, pour : Acquisition de deux véhicules de transport scolaire « Province d'Ifrane ».

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au service des marchés de la DBM MG du secrétariat général de la province d'Ifrane, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : (www.marchespublics.gov.ma).

- Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Dix Mille Dirhams (10 000,00 Dhs).

- L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Cinq Cent Quatre Vingt Quatorze Mille Dirhams (594 000,00 Dhs).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent : - Soit déposer contre récépissé leurs plis au service des marchés de la DBM MG du secrétariat général de la province. - Soit les envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité - Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis. - Soit transmettre leurs dossiers par voie électronique.

Les catalogues, prototypes, prospectus, notices ou autres documents techniques exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés au service des marchés de la DBM MG du Secrétariat Général de la province d'Ifrane avant le 14/09/2020 à 12h 00mn (heure limite pour le dépôt des catalogues).

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 8 du règlement de consultation.

N°6788 /PA

CONSTITUTION HELPER ACCESSORIES SARL

Aux termes d'un acte s.s.p en date du 02/07/2020 à Casablanca, il a été constitué une société à responsabilité limitée dont les caractéristiques sont les suivantes :

I- Dénomination : « HELPER ACCESSORIES » SARL II- Objet : La société a pour objet :

- Commercialisation et distribution d'accessoires et articles promotionnels, cadeaux et goodies - Importation, exportation et distribution des dispositifs médicaux

- La conception, le développement, la gestion et la commercialisation de matériel spécifique lié à la sécurité et santé au travail.

- Commercialisation et distribution d'articles de premiers secours

- La formation et la sensibilisation sur l'utilisation et la mise en œuvre des dispositifs médicaux

- L'achat, la vente, la distribution de matériels et équipements liés à la protection des personnes et des biens

- L'achat, la vente, la distribution d'équipements de protection individuels « EPI »

- Conseils en affaires et projets - Audit et évaluation en hygiène, sécurité, santé au travail

- L'import, l'export de tous matériaux et matériel liés à l'objet social

- Intermédiation, négociation et mise en relation d'affaire

- La réalisation et l'assistance

N°6785/PC

Constitution FOODSETGO SARL

Aux termes d'un acte s.s.p en date du 17-08-2020 à Casablanca, il a été constitué une société à responsabilité limitée dont les caractéristiques sont les suivantes :

I- Dénomination : « Foodsetgo » S.A.R.L II- Objet : La société a pour objet :

-La création et l'exploitation, directe ou indirecte d'établissement de restauration rapide ou fast food et de tout café, snack, pâtisserie ; -L'acquisition, l'obtention, la représentation, la concession, l'exploitation, sous toutes ses formes, pour le compte exclusif de la société, de tous brevets, marques, enseignes, licences, procédés tant marocains qu'étrangers se rattachant d'une manière quelconque à l'un des objets précités.

III- Durée : 99 années sauf dissolution anticipée ou prorogation IV- Siège social : 7 rue Ahmed Touki 2 Etage Casablanca V- Capital : 100.000,00 DH divisé en 1000 parts sociales de 100 DH chacune, attribuées à :

- Monsieur Benjelloun Harzimi Zakaria : 500 parts sociales - Monsieur Sendid Achraf : 500 parts sociales

Total : 1000 parts sociales IV- La gérance : Monsieur Benjelloun Harzimi Zakaria et Monsieur Sendid Achraf.

La société sera, en consé-

إعلان

المملكة المغربية وزارة الداخلية عمالة إقليم بولمان جماعة ايموزار مرموشة مصلحة الموارد البشرية

ينتهي رئيس المجلس الجماعي لايوزار مرموشة أنه سيتم يوم 12 أكتوبر 2020 على الساعة التاسعة صباحا بمقر جماعة ايموزار مرموشة اجراء امتحان الكفاءة المهنية للموظفين المرشحين كمساعدة تقني من الدرجة الثالثة وكمساعد اداري من الدرجة الثالثة والذين قضوا 06 سنوات على الاقل من الخدمة الفعلية الى غاية 2020/12/31 لولوج الدرجات التالية:

مساعدة تقني من الدرجة الثانية (منصبان)

مساعد اداري من الدرجة الثانية (منصب واحد)

و عليه فإن امتحان الكفاءة المهنية وكذا الترقية سيتمان حسب مقتضيات القانون الجاري به العمل.

لذا يجب على المرشحين إرسال طلباتهم في هذا الشأن الى مصلحة الموارد البشرية بالجماعة وذلك قبل يوم : 2020/09/25 وهو آخر أجل لقبول الترشيحات.

N°6787/PA

SYAB SANITAIRE
"S.A.R.L.A.U"
Constitution
Aux termes d'un acte SSP en date à Casablanca du 13/08/2020. Il a été établi les statuts d'une S.A.R.L.A.U dont les caractéristiques sont les suivantes :
DENOMINATION: SYAB SANITAIRE "S.A.R.L.A.U"
OBJET : import export des matériels de sanitaire.
LE SIEGE : CASABLANCA, 217 RES AL FATH BD BRAHIM ROUDANI PRLONGEE IER ETG N°3.
CAPITAL SOCIAL : 10.000,00 DHS, divisé en 100parts de 100 DHS chacune:
- Mr BADR ABDELJAMIL-100,00 Parts
Soit un total de 100,00 Parts
GERANCE : La société est gérée par Mr BADR ABDELJAMIL.
ANNEE SOCIALE : Du 1er janvier au 31 décembre de chaque année.
Le dépôt légal a été effectué au Tribunal de Commerce de Casablanca le : 26/08/2020
R.C N° : 470103.
Pour extrait et mention
N°6777/PA

FIGOGEMISS SARL
N° 12 RDC Quartier PAM Missour
Sté GANEMA CONSTRUCTION SARL AU
Douar Tchabet Missour CONSTITUTION
Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 21/09/2011 à Missour, il a été constitué une société SARL AU ayant les caractéristiques suivantes:
1) Dénomination : Sté GANEMA CONSTRUCTION SARL
Siège social : Douar Tchabet Missour
2) Objet social : Entreprise de travaux divers ou constructions ;
• Marchand de fourniture de bureaux;
• Négociant ;
3) Capital social : le capital est fixé à 100.000,00 dirhams di-

visé en 100 parts sociales de 100 dirhams chacune réparties comme suit :
Mr EL -HARCHI ZAKARIA : 100 parts
Total 100 parts
Gérance : la société est gérée et administrée par Mr EL-HARCHI ZAKARIA pour une durée illimitée
4) la durée : 99 ans.
Le dépôt légal est effectué à la cour de première instance de Boulemane à Missour sous n° 188/2011 en date du 01/11/2011
N°6778/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE SIDI KACEM
CONSEIL DE LA PROVINCE
AVIS DE LA CONSULTATION ARCHITECTURALE
N°: 03/2020/PSK
le 30 Septembre 2020 à 11 heures, il sera procédé dans les bureaux de M. le président du conseil de la province de sidi kacem à l'ouverture des plis des architectes relatifs à la consultation architecturale pour l'étude architecturale et le suivi des travaux de construction du siège du groupement des collectivités territoriales JORF EL MELHA à la commune de Jorf El Melha.
Le dossier de la consultation architecturale peut être retiré au bureau du service des marchés relevant de l'administration du conseil de la province de Sidi Kacem, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics :www.marchespublics.gov.ma
Le budget prévisionnel maximum, hors taxes, pour l'exécution des travaux à réaliser est Trois millions trois cent soixante mille Dirhams 00 Cts (3 360 000.00).
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 100, 101 et 102 du décret n°2-12-349 du 8 Joumada I 1434 (20 mars 2013) re-

latif aux marchés public. Les architectes peuvent :
- soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du service des marchés relevant de l'administration du conseil de la province de Sidi Kacem
- soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité ;
- soit les remettre au président du jury de la consultation architecturale au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 05 du règlement de la consultation architecturale.
N°6779/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE SIDI KACEM
CONSEIL DE LA PROVINCE
AVIS DE LA CONSULTATION ARCHITECTURALE
N°: 02/2020/PSK
le 29 Septembre 2020 à 11 heures, il sera procédé dans les bureaux de M. le président du conseil de la province de sidi kacem à l'ouverture des plis des architectes relatifs à la consultation architecturale pour l'étude architecturale et le suivi des travaux de construction du siège du groupement des collectivités territoriales MECHRAA BELKSIRI à la commune de Mechraa Belksiri.
Le dossier de la consultation architecturale peut être retiré au bureau du service des marchés relevant de l'administration du conseil de la province de Sidi Kacem, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics :www.marchespublics.gov.ma
Le budget prévisionnel maximum, hors taxes, pour l'exécution des travaux à réaliser est Trois millions trois cent soixante mille Dirhams 00 Cts (3 360 000.00).
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être

conformes aux dispositions des articles 100, 101 et 102 du décret n°2-12-349 du 8 Joumada I 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés public. Les architectes peuvent :
- soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du service des marchés relevant de l'administration du conseil de la province de Sidi Kacem ;
- soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité ;
- soit les remettre au président du jury de la consultation architecturale au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 05 du règlement de la consultation architecturale.
N°6780/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE SIDI KACEM
CONSEIL DE LA PROVINCE
AVIS DE LA CONSULTATION ARCHITECTURALE
N°: 01/2020/PSK
le 28 Septembre 2020 à 11 heures, il sera procédé dans les bureaux de M. le président du conseil de la province de sidi kacem à l'ouverture des plis des architectes relatifs à la consultation architecturale pour l'étude architecturale et le suivi des travaux de construction du siège du groupement des collectivités territoriales SIDI KACEM à la commune de Sidi Kacem.
Le dossier de la consultation architecturale peut être retiré

au bureau du service des marchés relevant de l'administration du conseil de la province de Sidi Kacem, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma
Le budget prévisionnel maximum, hors taxes, pour l'exécution des travaux à réaliser est Trois millions trois cent soixante mille Dirhams 00 Cts (3 360 000.00).
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 100, 101 et 102 du décret n°2-12-349 du 8 Joumada I 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés public. Les architectes peuvent :
- soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du service des marchés relevant de l'administration du conseil de la province de Sidi Kacem ;
- soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité ;
- soit les remettre au président du jury de la consultation architecturale au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 05 du règlement de la consultation architecturale.
N°6781/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE TAROUDANT
UNION DES COOPERATIVES AGRICOLES LOUZ IGHREM TAROUDANT
AVIS D'APPEL

D'OFFRES OUVERT
N° : 01/2020
Le 23/09/2020 à 11 h, il sera procédé dans la salle des réunions de la commune Ighrem Province de taroudant, l'ouverture des plis relatifs à l'Appel d'offres sur offres de prix pour équipement de DAR Laouz au centre d'ighrem et igherm - province de taroudant
Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau de président.
Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de 10.000,00 (dix mille dirhams). L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : (Cinq cent quarante mille dhs) (540.000,00).
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29, 31 et 148 du décret n° : 2-12-349 relatif aux marchés publics.
Les concurrents peuvent :
• Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
• Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du président.
• Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
• La soumission électronique non permise.
• Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.
Pour plus d'information contacter :
05.28.85.90.03
N°6782/PA

Royaume du Maroc



Ministère de l'Agriculture et de la Pêche Maritime du Développement Rural et des Eaux et Forêts
DIRECTION PROVINCIALE E DE L'AGRICULTURE DE BENI-MELLAL

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 03/2020/DPA/4/FIDA

Le Jeudi 24 Septembre 2020 à 10 heures, il sera procédé, dans les bureaux de la Direction Provinciale de l'Agriculture de Beni-Mellal, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix ayant pour objet :
«Entretien et réhabilitation, de 100 000 arbres de pommier, prévus dans le cadre du programme de développement rural des montagnes de l'Atlas de la DPA de Beni Mellal».

Les dossiers d'appel d'offres peuvent être retirés auprès du Service du Support de la Direction Provinciale de l'Agriculture de Beni-mellal, sise au Quartier Administratif, Rue de Safi, Beni Mellal. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés Publics <http://www.marchespublics.gov.ma>.
Le cautionnement provisoires est fixé à : **(40 000,00 DH) Quarante Mille Dirhams**

L'estimation du coût des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de :
Deux millions Quatre Cent Mille Dirhams (2.400.000,00 DH TTC)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2.12.349 du 08 Joumada I 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau des marchés de la Direction Provinciale de l'Agriculture de Beni-mellal sise au Quartier Administratif, Rue de Safi, Beni Mellal;
- Soit déposer par voie électronique sur le Portail des Marchés Publics : <http://www.marchespublics.gov.ma>.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 le règlement de consultation dudit appel d'offre.

Il est prévu une visite des lieux le : **11/09/2020 à 9 heures** (rendez-vous au siège de la DPA de Beni Mellal).

Pour les concurrents installés au Maroc, doivent produire le certificat de qualification et de classification exigé comme suit :

Branche d'activité	Qualification	Classe minimale
10	10.1	4

Les entreprises non installées au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de consultation
N°6784/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Équipement du Transport et de la Logistique et de l'Eau
Direction Provinciale de Casablanca

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 13/2020

Le 24/09/2020 à 11 Heures, il sera procédé dans les bureaux de Monsieur le Directeur Provincial de l'Équipement, du Transport et de la Logistique de Casablanca sis à Bd Anoual Derb Ghallef Casablanca 20102 BP 1774 à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour :

Travaux de renforcement de la RP 3014
Du PK 11+200 au PK 11+400
(Province de Nouaceur)

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au secrétariat de la Direction Provinciale de l'Équipement, du transport et de la Logistique de Casablanca, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics (www.marchespublics.gov.ma).

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de :Neuf cent cinquante-neuf mille cent dix-huit Dirhams toutes taxes comprises **(959118,00DHS TTC)**

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- ✓ Soit déposer contre récépissé leurs plis au secrétariat de Monsieur le Directeur Provincial de l'Équipement, du Transport, de la Logistique de Casablanca au Bd Anoual Derb Ghallef Casablanca 20102 BP 1774
- ✓ Soit les envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité;
- ✓ Soit les remettre au président de la commission d'Appel d'Offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Il est porté à la connaissance des concurrents qu'en vertu de l'arrêté du Ministère de l'économie et des Finances n° 20-14 relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics, il est prévu la possibilité de la réception électronique des offres.

- Les entreprises installées au Maroc doivent fournir la copie certifiée conforme à l'original du certificat de qualification délivrée par les services du ministère de l'Équipement, du Transport et de la Logistique et de l'Eau à savoir :

Secteur	Qualification	Classe
B- Travaux routiers et voiries urbaine	B1 : Travaux de terrassement routiers courants	5
	B3 : Ouvrages d'assainissement routiers et traitement de l'environnement	
	B5 : Assises non traitées et enduits superficiels	
	B6 : Assises traitées et enrobés à chaud.	

- Les entreprises non installées au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de consultation

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 3 du Règlement de Consultation.
N°6783/PA

Sport

RCAZ-MCO s'ajoute au lot des matches reportés

Dure dure sera la mise à jour en un espace temporel réduit

Le match qui devait opposer dimanche la Renaissance de Zemamra au Mouloudia d'Oujda pour le compte de la 26^e journée du Botola Pro D1 a été reporté à une date ultérieure, a annoncé la Ligue nationale de football professionnel (LNFP).

Dans un communiqué publié sur le site officiel de la FRMF, la Ligue indique que ce report repose sur la décision des autorités compétentes qui n'ont pas autorisé la tenue de cette rencontre suite aux résultats des tests de dépistage du coronavirus auxquels ont été soumises les composantes de la Renaissance de Zemamra et qui ont révélé la contamination de certains de ses joueurs.

La LNFP avait décidé, dans un premier temps, de reporter quatre matches qui devaient opposer, samedi et dimanche pour le compte de la 26^e journée, le Hassania d'Agadir au Fath de Rabat, le Raja Béni Mellal à la Renaissance de Berkane, le Moghreb de Tétouan au Wydad de Casablanca et le Raja de Casablanca à l'Itihad de Tanger.

Ce report intervient suite aux résultats du dernier test médical du Covid-19 réalisé par le FUS, la RSB et le WAC qui ont démontré la contamination de plusieurs joueurs et par conséquent l'application de mesures préventives pour lutter contre la propagation de cette pandémie, a indiqué la Ligue dans un communiqué publié sur le site officiel de la FRMF.

La Ligue a également accepté la demande de l'IRT de reporter son prochain match face au RCA afin d'avoir plus de temps pour préparer sa reprise dans les meilleures conditions.

D'autre part, le match qui devait opposer samedi l'OCS au DHJ au stade El Massira à Safi devait avoir lieu hier soir. Si cette rencontre devait se jouer, ça serait le troisième match disputé pour le compte de la 26^e manche après RCOZ-CAYB et ASFAR-OCK. Ces deux matches s'étaient achevés sur des issues de parité, un nul blanc pour le premier et un partout pour le second, sachant que l'ASFAR a raté un penalty.

A noter que la LNFP avait reporté, pour le compte de la 25^e journée de la Botola Pro, cinq

matches qui devaient opposer la RSB à l'ASFAR, l'IRT à la RCAZ, le WAC au RCA, le FUS à l'OCS et le RCOZ au HUSA.

Il convient de rappeler en dernier lieu que la LNFP avait décidé de reporter à une date ultérieure la 28^e journée du Botola Pro D2, qui était prévue dimanche dernier.

Dans un communiqué publié sur le site officiel de la FRMF, la Ligue a indiqué que ce report intervient en raison de l'accumulation des matches en retard de la deuxième division du championnat national.

La LNFP précise que les programmes des 28, 29 et 30^e journées du Botola Pro D2 seront communiqués ultérieurement après le déroulement de l'ensemble des matches en retard.



Cérémonie en l'honneur des vainqueurs du Championnat national virtuel de karaté



La Fédération Royale marocaine de karaté et disciplines associées (FRMK) a organisé une cérémonie par visioconférence pour célébrer les vainqueurs du championnat national virtuel de la discipline dans les catégo-

ries "kata" et "kumité" qui s'est déroulé durant la période de confinement.

La cérémonie, qui a connu la participation du président de la FRMK, Mohamed Moktabil, a été l'occasion d'attribuer des prix aux champions de karaté et de para-karaté ayant pris part aux différentes compétitions virtuelles.

Dans une allocution de circonstance, M. Moktabil a exprimé sa satisfaction quant à la participation des athlètes marocains dans toutes les catégories, mettant en avant le succès du championnat national qui s'est tenu à distance en raison de la pandémie du coronavirus. Le président de la FRMK a également salué les clubs et les associations participants, tous les entraîneurs et les staffs techniques, ainsi que les athlètes qui ont tenu à prendre part à ces championnats en dépit des conditions difficiles.

Durant la période de confinement, la FRMK avait organisé plusieurs compétitions virtuelles, un examen pour l'obtention de la ceinture noire 1er dan de karaté et disciplines associées ainsi qu'une session de formation à distance au profit des arbitres marocains sous la supervision de l'Union africaine de karaté.

Ahmed Bounana réélu président de la Ligue de la région de Rabat-Salé-Kénitra de basketball

Ahmed Bounana a été réélu à l'unanimité pour un second mandat en tant que président de la Ligue de basket-ball de la région Rabat-Salé-Kénitra, lors de l'Assemblée générale ordinaire (AGO) de la Ligue tenue vendredi soir à Salé.

Lors de cette AGO, présidée par Kamal El Hajhouj et qui a connu la participation de 21 associations et clubs sur les 24 affiliés à la Ligue, les rapports moral et financier au titre des saisons 2018-2019 et 2019-2020 ont été présentés par le directeur exécutif Saïd Bahedi, qui a mis en exergue l'ensemble des activités menées par la Ligue au cours de ces deux saisons.

Dans une allocution de circonstance, M. El Hajhouj, président du comité provisoire chargé de la gestion de la Fédération Royale marocaine de basket-ball, a salué le travail acharné de la Ligue de Rabat-Salé-Kénitra, tout en mettant en avant l'harmonie et la cohésion qui caractérisent les clubs et associations affiliés à cette Ligue.

Selon un communiqué de la Ligue, M. El Hajhouj, a appelé à la poursuite des efforts afin de redorer le blason du basket-ball national, saluant la gestion du bureau de la Ligue, qui comprend un personnel jeune, qualifié et professionnel.

Pour sa part, M. Bounana a évoqué l'ensemble des réalisations des dernières saisons tout en détaillant les contraintes matérielles qui entravent la mise en œuvre des programmes convenus.

Au terme des travaux de l'AGO, les membres ont examiné et approuvé les nominations des comités régionaux, des commissions disciplinaires et du comité d'arbitrage, tout en déterminant le montant des adhésions annuelles.

L'Assemblée a également approuvé l'ordre du jour proposé ainsi que la nouvelle identité visuelle (logo) de la Ligue de basketball de la région Rabat-Salé-Kénitra.

Plusieurs ligues régionales ont tenu leurs assemblées générales conformément aux nouvelles lois, en vue de préparer l'Assemblée générale électorale de la Fédération Royale marocaine de basket-ball.

Messi durcit son bras de fer avec le FC Barcelone

Le bras de fer se durcit entre le FC Barcelone et Lionel Messi, qui a boycotté la séance de dépistage du Covid auquel devraient se soumettre les joueurs du club catalan dimanche.

Confirmé à l'AFP par des sources proches du club, ce "no show" précipite un peu plus le divorce entre la légende argentine et son club de toujours qu'il entend quitter.

Le reste de l'effectif a répondu présent, y compris son ami Luis Suarez, également donné partant, ont constaté des journalistes de l'AFP.

Le N.10 et capitaine blaugrana a annoncé aux dirigeants mardi qu'il souhaitait rompre son contrat avec le club.

Il y avait débarqué à l'âge de 13 ans pour en devenir le plus grand joueur de son histoire, remportant quatre Ligues des champions et dix championnats d'Espagne.

"Pour le capitaine barcelonais, comme il l'a communiqué dans le courrier de mardi dernier, son engagement avec le FC Barcelone est terminé" et il se considère libéré de toute "obligation de se présenter aux examens" ou "aux entraînements", résume Marca.

"Il ne fait plus partie de la famille blaugrana. Il a mis fin à une aventure qui aura duré 20 ans", poursuit le journal le plus vendu d'Espagne, sur son site.

Lassé par une saison cauchemard, entre résultats sportifs décevants et scandales à répétition, Messi a communiqué mardi par Bufofax (un type de courrier recommandé qui a valeur de preuve devant la justice) qu'il souhaitait "unilatéralement"

mettre fin à son contrat.

L'Argentin souhaite en activer la clause N.24, qui lui permet de partir librement chaque été... à condition de l'invoquer avant le 10 juin.

Mais devant le caractère atypique de cette saison interrompue par la pandémie entre mars et juin, le clan Messi considère que cette clause est toujours valide.

Messi ne se considère donc plus comme membre de l'effectif du nouveau coach Ronald Koeman (nommé le 19 août), dont il devrait sans nul doute boudier la première séance d'entraînement. Son absence n'a pas surpris en Espagne.

"Il ne se présente pas", titrait dimanche le quotidien sportif catalan Mundo Deportivo, lettres blanches sur fond noir, avec une grande photo de "Leo" Messi seul dans un Camp Nou vide.

"En rébellion", affichait Marca ; "Plus d'huile sur le feu" résume L'Esportiu.

Pourtant, malgré cette posture rigide, d'après la presse espagnole, Messi aimerait éviter une sortie par la petite porte et un conflit trop violent.

Il souhaiterait négocier les termes de son départ avec la direction pour partir avec les honneurs dus à la légende qu'il est et restera au Barça.

Le président Josep Maria Bartomeu s'est dit prêt à mettre sa démission dans la balance si Messi s'engageait publiquement à rester, selon la presse.

Mais Bartomeu a prévenu que si le club devait négocier, ce ne serait que pour parler de la prolongation de la star argentine, pas pour parler de son départ, ont rapporté les médias spécialisés catalans.



Le Barça semble également avoir intérêt à ce que la situation ne s'envenime pas, car la bataille juridique sur la clause N.24 pourrait durer des mois.

Des mois durant lesquels Lionel Messi risquerait de se retrouver bloqué à Barcelone, tant que le club ne sera pas prêt à négocier une baisse de son astronomique clause de libération de 700 M d'EUR, en attendant, peut-être un transfert.

Dans un communiqué dimanche, la Liga a semblé donner raison au Barça, jugeant que "le contrat est actuellement en vigueur et possède une clause libératoire". De plus, elle ne "procèdera pas à la résiliation de la licence du joueur tant que

celui-ci n'aura pas payé le montant de cette clause".

Concrètement, Messi ne pourra pas quitter le Barça de façon unilatérale tant qu'il n'aura pas payé sa clause libératoire.

Peu de clubs ont les moyens financiers et l'ambition sportive suffisante pour attirer Messi, dont le salaire actuel est estimé à 60 millions d'euros brut par le magazine Forbes, 100 millions avec les primes.

Entraîné par l'ancien blaugrana Pep Guardiola, Manchester City est donné favori.

Le Paris SG et l'Inter Milan sont également cités comme destinations possibles.

Djokovic lance son association de joueurs de tennis

Nadal et Federer appellent à l'unité



La rivalité jusqu'en dehors des courts: ignorant les appels à "l'unité" de Rafael Nadal et Roger Federer, Novak Djokovic a annoncé samedi la création d'une nouvelle association de joueurs de tennis professionnels masculins, indépendante de l'ATP qui gère le circuit.

Nadal et Federer avaient aussitôt appelé à "l'unité, pas à la séparation" en apprenant que des joueurs emmenés par le N.1 mondial serbe pourraient annoncer la création d'une association dissidente.

Mais après une réunion entre les joueurs à l'issue du Masters 1000 de Cincinnati, délocalisé

à New York - où Nadal et Federer sont absents -, Djokovic a officialisé le lancement du projet, en précisant qu'il ne s'agissait ni d'un "syndicat" ni d'un "circuit parallèle".

"Après la réunion fructueuse d'aujourd'hui, nous sommes ravis d'annoncer la création de l'Association des joueurs de tennis professionnels (PTPA)", a-t-il écrit sur Instagram, publiant une photo de plusieurs dizaines de joueurs réunis sur un court de tennis à Flushing Meadows, où devait commencer l'US Open hier.

Le Canadien Vasek Pospisil, membre ardent du Conseil des joueurs de l'ATP, une instance intégrée à l'institution, avait ouvert le feu

vendredi en annonçant sa démission.

"Il est devenu évident qu'en tant que membre du conseil des joueurs au sein de la structure actuelle de l'ATP, il est très difficile, sinon impossible, d'avoir la moindre influence sur quelque importante décision du circuit que ce soit", expliquait le 92e mondial.

Avant de mettre en avant "la première association de joueurs de tennis depuis 1972", année de la création par des joueurs de l'Association of Tennis Professionals (ATP), qui gère seule depuis 1990 le circuit masculin, Djokovic avait simplement dit plus tôt samedi après-midi, après sa victoire au Masters 1000 aux dépens de Milos Raonic, que le projet était en gestation.

"Nous n'avons pas toutes les réponses pour le moment. Nous essayons simplement d'avoir une idée du nombre de joueurs qui veulent vraiment rejoindre cette initiative. Ensuite, nous partirons de là", avait-il déclaré.

"On ne se fixe pas un nombre d'adhésions minimal ou maximal" pour valider le projet, avait-il poursuivi, espérant néanmoins "rallier la majorité" des 500 meilleurs joueurs en simple et des 200 premiers en double, malmenés notamment par la crise sanitaire.

Djokovic, qui a manifestement trouvé suffisamment d'adhérents pour aller de l'avant, a estimé que la PTPA, qu'il refuse de voir assimilée à un syndicat des joueurs, et l'ATP "peuvent et devraient coexister au début".

Cette dernière a justement affirmé le contraire dans un communiqué où elle a criti-

qué cette initiative, avant même sa matérialisation.

"Nous reconnaissons les difficultés auxquelles font face nos membres dans les circonstances actuelles, mais nous pensons fermement qu'il est temps de faire preuve d'unité, plutôt que de divisions internes", a-t-elle estimé.

Membre du conseil des joueurs, Rafael Nadal a soutenu l'ATP. "Je pense que nous vivons une période où il faut garder son calme et travailler tous ensemble dans la même direction. Il est temps de s'unir, pas de se diviser", a tweeté l'Espagnol, N.2 mondial. "Nous tous, joueurs, tournois et instances dirigeantes devons travailler ensemble."

Un point de vue partagé par Roger Federer. "Je suis d'accord @RafaelNadal. Ce sont des temps incertains et difficiles, mais j'estime qu'il est indispensable pour nous de rester unis en tant que joueurs, et en tant que sport, pour préparer la meilleure voie à suivre", a tweeté le Suisse, qui détient le record de victoires en Grand Chelem (20 sacres).

Djokovic a dit respecter la position de ses rivaux, mais s'est voulu ferme.

"Je comprends vraiment que certains d'entre eux aient des opinions différentes et qu'ils ne pensent pas que le moment soit venu. Je pense que le moment est venu. Légalement, nous avons tout à fait le droit de former l'association des joueurs. Ce n'est pas un syndicat. Nous n'appelons pas au boycott. Nous ne créons pas un circuit parallèle", a-t-il conclu.

Un village égyptien embaume le monde d'effluves de jasmin

Sur les coups de minuit et équipée d'une lampe frontale, Imane Mahanna commence la cueillette du jasmin dont l'odeur raffinée se répand bien au-delà de son village de Choubra Beloula, dans le nord de l'Égypte. "Nous récoltons le jasmin depuis notre enfance. La cueillette se déroule entre minuit et huit ou neuf heures du matin, selon ce qu'on arrive à en tirer", raconte-t-elle, un panier rempli de délicates fleurs blanches sous le bras.

La récolte annuelle du jasmin se déroule de juillet à novembre, de nuit car les fleurs sont alors pleinement ouvertes.

Tandis que le soleil se lève à l'horizon, l'ouvrière saisonnière troque sa lampe frontale pour une casquette.

Ce travail "nécessite vraiment de la concentration", il faut distinguer "les fleurs écloses des bourgeons" qui ne sont cueillis "que le lendemain", explique-t-elle.

L'Égypte et l'Inde, dont les productions sont équivalentes, génèrent près de 95% du volume mondial d'extrait de jasmin pour parfums, selon la Fédération internationale du commerce d'huiles essentielles et d'arômes (IFEAT).

Plus de 90% des champs égyptiens de jasmin se trouvent dans le gouvernorat de Gharbiya (nord), autour des villages de Koutour, Choubra Beloula et Bassioum.

Au petit matin, des camions



transportant des cageots débordant de jasmin fraîchement cueilli déposent les fleurs à l'entrée de l'usine Fakhri.

Cet établissement traite environ 70% du jasmin de Gharbiya et produit près de trois tonnes d'extrait aromatique par an sur les cinq produites en Égypte habituellement, affirme Badr Atef, qui supervise la pesée et le dépôt de la récolte à l'usine.

"C'est la première manufacture d'huiles essentielles à avoir été établie en Égypte" après que son fondateur Ahmed Fakhri a "introduit

le jasmin dans les années 1960" au retour de ses études à Grasse (sud de la France), terre de production florale et capitale française des parfums, précise M. Atef.

Les fleurs sont transformées à l'usine en pâte grossière, dont l'huile essentielle extraite est quasiment entièrement destinée à l'exportation. Apprécié pour ses effluves raffinés, le jasmin est très prisé des parfumeurs et de l'industrie cosmétique.

Selon M. Atef, la culture du jasmin occupe quelque 400 hectares dans la région de Gharbiya et la

production égyptienne de fleurs de jasmin atteint 20 tonnes par jour.

Mais le concurrent indien pratique des prix dérisoires qui poussent les exploitants locaux à casser leurs prix, malgré "la qualité supérieure" de leur production, déplore M. Atef.

Autre source de préoccupation pour les cultivateurs de Gharbiya, l'irrigation: la fleur blanche est gourmande en eau.

"Chaque feddan (0,4 hectare) est arrosé trois fois par mois (...) avec 450 à 500 m³ d'eau", explique Moataz Abdel Fattah, employé de

Fakhri depuis 34 ans.

Cette eau est tirée du Nil voisin dont le débit est menacé par la construction en amont en Éthiopie du plus grand barrage hydro-électrique d'Afrique.

La cueillette ne peut être accomplie que manuellement, ce qui nécessite une main-d'œuvre importante. Chaque ouvrier récolte entre deux et cinq kilogrammes de fleurs par jour, selon M. Abdel Fattah.

Le commerce du jasmin rapporte autour de 6,5 millions de dollars par an à l'Égypte, selon l'IFEAT.

Mais la pandémie de nouveau coronavirus a provoqué une diminution de moitié de la production d'huiles essentielles, selon les ingénieurs de Fakhri.

Actuellement, un kilo de fleurs de jasmin se vend environ 40 livres égyptiennes (soit 2,1 euros).

Plus de 50.000 familles, qui dépendent de cette industrie à Gharbiya, ont été affectées par la crise économique liée à la pandémie.

"Je n'ai pas fait la cueillette cette année (...) J'ai 60 ans, vous trouvez ça juste que je reste debout sous le soleil des heures durant pour 20 ou 30 livres?", dit Wafaa, une habitante de Choubra Beloula.

Pour d'autres saisonniers, la récolte reste un moment agréable, en particulier avant le lever du soleil. "La douceur de la cueillette, c'est d'être tous là, à discuter et à veiller ensemble", confie Mme Mahanna.

Gâteau au chocolat



Ingrédients

- 100g de biscuits en poudre
- 1 c. à soupe de cacao en poudre
- 3 c. à soupe de sucre
- 100g de poudre d'amandes
- 40g de chocolat noir + 30g de beurre
- 200g de chocolat noir
- 30g de beurre
- 3 jaunes d'œufs
- 12cl de crème liquide
- 25cl de crème liquide

Préparation

Dans un premier temps, préparer le biscuit : Faire fondre les 40g de chocolat noir avec les 30g de beurre, ensuite dans un mixeur mettre le biscuit, le cacao, le sucre, la poudre d'amande et mixer le tout. Ajouter le chocolat fondu et mélanger le tout. Mettre cette préparation dans un moule sans fond beurré.

Dans un second temps, préparer la crème : Battaie les 25cl de crème liquide afin d'en faire une crème fouettée puis la mettre au frigo. Faire fondre les 200g de chocolat noir au bain marie, y ajouter les 30g de beurre, les 3 jaunes d'œufs et les 12cl de crème liquide, mélanger le tout délicatement.

Une fois que ce mélange a refroidi, l'ajouter délicatement à la crème fouettée faite préalablement.

Une fois la crème obtenue, la verser sur le biscuit dans le moule et mettre le tout au congélateur pendant 2 bonnes heures.

Sortir 1h avant de servir, démouler et servir frais.

Le yoga aide à régler les problèmes de rythme cardiaque

Même si les nombreux bienfaits du yoga sont déjà bien connus, une nouvelle étude menée par les chercheurs de l'hôpital Sawai Man Singh à Jaipur en Inde montre que cette pratique permet d'aider à réduire les symptômes de la fibrillation auriculaire, qui comprennent des palpitations, un pouls irrégulier, un souffle court, de la fatigue, des douleurs de poitrine ainsi que des vertiges. D'autant que la fibrillation auriculaire est le trouble du rythme cardiaque le plus commun et affecte un quart de la population d'âge moyen en Europe et aux États-Unis.

Au-delà de provoquer les symptômes énumérés plus haut, ce syndrome peut également mener à des attaques cardiaques, ainsi qu'à une moindre qualité de vie doublée d'une hausse du risque de décès.

Cette nouvelle étude dirigée par le docteur Naresh Sen a été menée sur un groupe de 538 patients atteints de fibrillation auriculaire. Pendant les 12

premières semaines de l'étude, les patients ont mené leur vie normalement. Ce n'est qu'ensuite qu'il leur a été demandé de poursuivre une session de yoga de 30 minutes chaque jour durant 16 semaines et ils devaient pratiquer des mouvements et des exercices de respiration à domicile.

Grâce à des questionnaires ainsi que des relevés d'activité cardiaque, les chercheurs ont découvert que la pression sanguine était moindre chez les participants et qu'ils expérimentaient sept fois moins d'épisodes de fibrillation auriculaire.

«Les symptômes de la fibrillation auriculaire peuvent être éprouvants. Ils vont et viennent, causant à de nombreux patients de l'anxiété et limitant leur capacité à vivre une vie normale, a déclaré le docteur Sen. Notre étude suggère que le yoga comporte de nombreux bénéfices en termes de santé physique et mentale pour nos patients et pourrait être ajouté aux thérapies habituelles».